

LE MINISTRE  
DES FINANCES

« **L'Inflation  
est due  
à des facteurs  
externes** »

# Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

P3

Jeudi 6 avril 2023 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5809 - 20<sup>e</sup> année

PRÈS DE 400 PALESTINIENS ARRÊTÉS LORS DE  
L'ASSAUT DES FORCES D'OCCUPATION CONTRE  
LA MOSQUÉE AL-AQSA À EL-QODS-EST OCCUPÉE

# L'Algérie condamne la barbarie sioniste

La communauté internationale et le Conseil de sécurité de l'ONU en particulier, ont le devoir et la responsabilité d'intervenir pour arrêter immédiatement les incursions violentes et les agressions des Palestiniens à El-Qods occupée.

LIRE EN PAGE 2



Ph : DR

APPELS À DES  
MANIFESTATIONS  
DE RUE MASSIVES À  
TRAVERS LE ROYAUME  
À PARTIR DE SAMEDI



**Le Makhzen  
face  
à la colère  
populaire** P2

OUVERTURE DU CAPITAL  
DES BANQUES PUBLIQUES

**Un coup de  
starter pour  
le marché  
boursier** P3

IMPORTATIONS

**L'opération  
de retrait des  
licences lancée** P3

EN DÉCIDANT DE  
POURSUivre DANS LE  
CHAMPIONNAT ALLEMAND



**Bensebaïni parti  
pour battre des  
records** P7

HIPPODROME ÉMIR  
ABDELKADER - ZEMMOURI,  
CET APRÈS-MIDI À 15H00



LES COURSES EN DIRECT

**Tout va  
dépendre du  
départ** P14

CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

**Le dossier sahraoui sur la table  
le 19 avril prochain** P2



PRÈS DE 400 PALESTINIENS ARRÊTÉS LORS DE L'ASSAUT DES FORCES D'OCCUPATION CONTRE LA MOSQUÉE AL-AQSA À EL-QODS-EST OCCUPÉE

## L'Algérie condamne la barbarie sioniste

*La communauté internationale et le Conseil de sécurité de l'ONU en particulier, ont le devoir et la responsabilité d'intervenir pour arrêter immédiatement les incursions violentes et les agressions des Palestiniens à El-Qods occupée.*

**L'**Algérie, qui assure la présidence du Sommet arabe et non pas seulement, dénonce avec les termes les plus vigoureux l'assaut des forces sionistes de mardi contre la mosquée d'Al-Aqsa à El-Qods occupée, où quelque 400 Palestiniens ont été arrêtés manu militari. Encore une fois, le monde entier a assisté en témoin, en cette nuit de mardi à mercredi, à une descente punitive des plus violentes contre les Palestiniens.

En effet, durant la nuit de mardi à mercredi, des dizaines d'hommes lourdement armés des troupes de Tsahal ont pénétré dans la salle de prière Al-Qibli de la mosquée Al-Aqsa. Immédiatement après, les forces de l'armée israélienne ont pris le malin plaisir de charger violemment, à coup de gaz lacrymogène, les fidèles palestiniens. L'agression criminelle est d'autant plus condamnable qu'elle est opérée dans une mosquée violant ainsi la sacralité d'un lieu de culte et en plein mois de Ramadhan. C'est dire que rien ne semble pouvoir arrêter la violence et les crimes de l'entité sioniste qui, aveuglée par sa politique d'expansion et d'occupation des territoires palestiniens, met en branle sa machine de guerre contre le droit et la volonté de la communauté internationale. En réaction à cet énième acte d'agression, l'Algérie, qui assure la présidence du Sommet arabe et non pas seulement, dénonce et condamne avec les termes les plus « vigoureux » et les plus « fermes » l'assaut des forces sionistes contre la mosquée d'Al-Aqsa à El-Qods occupée, où des dizaines d'arrestations ont été opérées parmi les Palestiniens. Dans un communiqué rendu public par la Présidence de la République, l'Algérie a condamné dans les termes les plus fermes la prise d'assaut de la mosquée Al-Aqsa par l'autorité d'occupation israélienne et les agressions



contre les fidèles et les défenseurs de la mosquée. Ces pratiques criminelles barbares constituent une agression manifeste contre les lieux sacrés et une violation flagrante de toutes les lois et règles internationales », lit-on dans le communiqué. L'Algérie qui a pris ses responsabilités en tant que présidente du 31e Sommet arabe, un rendez-vous lors duquel elle a réussi le pari de consacrer la centralité de la cause palestinienne dans l'action arabe commune dans la Déclaration d'Alger, exige que la communauté internationale, le Conseil de sécurité de l'ONU en tête, bouge à l'effet d'arrêter les brutalités des forces d'occupation contre les Palestiniens,

dont le droit international se doit d'être appliqué pour leur protection. « L'Algérie appelle la communauté internationale, notamment le Conseil de sécurité, à assumer ses responsabilités pour mettre fin à ces pratiques criminelles qui constituent une grave escalade et une provocation pour tous les musulmans, notamment en ce mois sacré », ajoute le communiqué, réaffirmant la position constante de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne « juste et du droit du peuple palestinien frère à l'établissement de son État indépendant avec El-Qods comme capitale. (A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire) ».

Farid Guellil

### L'ASSAUT SIONISTE CONTRE LA MOSQUÉE AL-AQSA La Ligue arabe condamne dans les termes les plus forts

**L'**e secrétaire général de la Ligue des États arabes, Ahmed Abou El-Gheith, a condamné hier « dans les termes les plus forts » l'assaut mené la veille par les forces de l'occupation sioniste contre la mosquée Al-Aqsa, soulignant que « ces agissements irresponsables dans les lieux saints portent atteinte aux sentiments religieux de millions de musulmans à travers le monde ».

Dans un communiqué, Ahmed Abou El-Gheith a appelé la communauté internationale, les pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU en particulier, à « agir immédiatement » pour forcer l'entité sioniste à « mettre fin à cette escalade dangereuse susceptible d'exacerber davantage la Tension » dans les territoires palestiniens occupés. « Ces agissements irresponsables (de l'entité sioniste) dans les lieux saints durant le mois sacré du Ramadhan portent atteinte aux sentiments religieux de millions de musulmans à travers le monde », a-t-il souligné. La police sioniste a pris d'assaut mardi soir la mosquée Al-Aqsa et y a attaqué des fidèles palestiniens. De nombreux fidèles ont été asphyxiés par des bombes à gaz lacrymogène lancées par la police sioniste dans la mosquée Al-Aqsa tandis qu'environ 400 Palestiniens ont été interpellés par les forces d'occupation, d'après des sources palestiniennes.

M. S.

CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

### Le dossier sahraoui sur la table le 19 avril prochain

**L'**e Conseil de sécurité discutera, le 19 avril, de la situation au Sahara occidental occupé, dans un contexte marqué par la poursuite des hostilités entre le Maroc et le Front Polisario, selon le site de l'ONU. Sous mandat russe, le Conseil de sécurité de l'ONU discutera, le 19 avril prochain, de la situation dans les territoires sahraouis occupés et de la mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO). En outre, le Conseil entendra également un rapport de l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura, et du chef de la Minurso Alexander Ivanko, sur la situation actuelle dans les territoires sahraouis occupés par le Maroc. Jeudi dernier, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a reçu son envoyé personnel pour le Sahara occidental qui l'a informé des résultats des consultations informelles et bilatérales que ce dernier a tenues avec les représentants des parties au conflit. Le briefing semestriel de De Mistura intervient alors que la guerre bat son plein au Sahara occidental occupé, comme l'a reconnu, la semaine dernière, le porte-parole du chef de l'ONU, Stéphane Dujarric. Ce dernier, qui annonçait un convoi terrestre, le premier depuis la reprise des hostilités depuis plus de deux ans, pour approvisionner des sites de la Minurso, a déclaré : « En raison du manque de mouvements de convois terrestres depuis la reprise des hostilités en 2020, les sites des équipes de la Minurso (...) manquent de fournitures essentielles, notamment de carburant ». Auparavant, le représentant du Front Polisario auprès de l'ONU et coordinateur avec la Minurso, Mohamed Sidi Omar, a eu des consultations bilatérales non officielles avec De Mistura, sur l'avenir du processus de paix au Sahara occidental. Elles ont porté sur l'état et l'avenir du processus de paix au Sahara occidental sous l'égide de l'ONU. Sidi Omar a souligné durant cette rencontre que « le règlement pacifique, juste et durable de la question de décolonisation du Sahara occidental ne peut être réalisé sans le respect total du droit inaliénable, non négociable et imprescriptible du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance ». Pour lui, le Conseil de sécurité « doit mobiliser tous les moyens diplomatiques capables de contraindre les occupants marocains à remplir leurs obligations au titre du plan de réconciliation ONU-OUA pour assurer un règlement durable des différends ».

M. S.

APPELS À DES MANIFESTATIONS DE RUE MASSIVES À TRAVERS LE ROYAUME À PARTIR DE SAMEDI

## Le Makhzen face à la colère populaire

**P**lusieurs organisations et syndicats ont appelé à l'organisation tout au long de ce mois d'avril d'actions de rue, « pour dénoncer comme jamais la politique de la sourde oreille adoptée par le Makhzen de plus en plus arrogant et méprisant », indique un communiqué du collectif « Le front social marocain », qui appelle à des actions de protestations dès samedi prochain à travers plusieurs régions du Maroc. Le document précise que, « l'augmentation vertigineuse des prix et le recul du pouvoir d'achat des citoyens n'est pas une fatalité, mais est le résultat de la politique haineuse et hostile du gouvernement à l'égard des citoyens et de la patrie ». Le communiqué du Front social (un regroupement d'organisations professionnelles,

syndicales, d'associations de jeunes d'étudiants et de la société civile), appelle les Marocains à participer en masse aux sit-in et actions de rue prévus et placés sous le slogan « Le combat continue contre la cherté de la vie et l'oppression sociale », pour réclamer des solutions urgentes aux problèmes sociaux en série auxquels fait face le citoyen, à l'image de la cherté de la vie et le recul du pouvoir d'achat. Les actions prévues ont pour objectif de mettre le Makhzen devant ses responsabilités et de trouver en conséquence des solutions à la situation de l'implosion sociale que connaît le pays », a précisé le document. Il faut savoir dans ce contexte que le Makhzen qui fait face à une vague de réprobation à l'intérieur du pays, collectionne ces derniers

jours des échecs sur le plan diplomatique. Les scandales n'en finissent pas pour lui et l'avenir pour certains hauts responsables marocains s'annonce sombre voire en pointillés. Certains officiers des services secrets et même des personnels de représentations à l'étranger pourraient être déclarés persona non grata dans l'espace européen ce qui serait une cinglante giflé assénée au gouvernement marocain et à sa matrice le makhzen. Parmi les revendications du Front, « la réduction des prix de l'ensemble des denrées alimentaires et l'augmentation des salaires des employés toutes catégories confondues ». Le communiqué rendu public il y a quelques jours souligne que, « l'augmentation vertigineuse des prix et le recul du pouvoir d'achat des

citoyens ne sont pas une fatalité, mais le résultat de la politique haineuse et hostile du gouvernement à l'égard des citoyens et de la patrie ». Il estime également que cet état de fait est également le résultat de l'économie fragile du royaume sujette à des fluctuations à l'international et aux conditions météorologiques mais aussi en raison du fait qu'elle soit basée sur la corruption, le monopole et les passe-droits, qui sont les caractéristiques le propre d'un régime despotique, dont l'absence de contrôle et de sens de la responsabilité sont la marque de fabrique ».

Le Front a appelé à la libération de tous les détenus politiques et à la levée de la marginalisation et de la discrimination à l'endroit des habitants des zones rurales, et ce, à travers le renforcement des capa-

cités hydriques dans ces régions, la subvention des prix des engrais, l'ajournement des délais de remboursement des prêts bancaires des agriculteurs, ainsi que le renforcement des programmes de logements dans ces régions". C'est dire que le Makhzen doit aujourd'hui assumer ses mauvais choix et ses errements politiques. Il a choisi le statu quo dans le dossier du Sahara occidental, la trahison et la trahison de la cause palestinienne par la normalisation des relations diplomatiques avec Israël et le recours aux pratiques maffieuses de corruption d'élus d'institutions européennes pour gagner des soutiens à sa cause et sa nature de régime despotique et expansionniste. Qu'il récolte la bourrasque de la tempête qu'il a semée.

Slmane B.

OUVERTURE DU CAPITAL DES BANQUES PUBLIQUES

# Un coup de starter pour le marché boursier

Le Directeur général de la Bourse d'Alger, Yazid Benmouhoub, a réagi à l'annonce -qu'il juge « très importante et rassurante pour le marché boursier »- de l'accélération du processus d'ouverture du capital des banques publiques, ordonnée par le président Abdelmadjid Tebboune lors du Conseil des ministres de dimanche.

L'accélération ne signifie pas la précipitation, a laissé entendre le chef de l'État qui précise qu'il s'agit de suivre « une méthode scientifique et sagement étudiée ». Le but est d'encourager « le changement de l'ancien mode de gouvernance, reposant actuellement sur l'administration au lieu de l'efficacité économique ». Le Président Tebboune a insisté sur « le principe de transparence pour engager la réforme financière et s'adapter aux mutations internationales dans ce secteur, pilier de l'économie nationale ». Le souci de transparence est dominant dans cette opération. Les spécialistes estiment que la Bourse est, en principe, le meilleur moyen de garantir cette transparence. Pour le DG de la Bourse d'Alger, qui intervenait sur les ondes de la chaîne 3 de la Radio algérienne dont il était l'invité de la rédaction, « si cette opération se déroule à travers la Bourse, ce sera un excellent coup de starter pour le marché boursier et cela ouvre la voie aux autres établissements financiers publics et privés pour venir se coter à la Bourse d'Alger ». L'une des préoccupations actuelles est de « capter les liquidités qui circulent en dehors du marché pour qu'elles participent, de manière effective, au financement de l'économie ». Sera-t-il atteint par l'ouverture du capital des banques publiques? Dernièrement, le secteur des Finances a fourni des indications utiles dans ce sens : plus de 594 milliards de dinars (DA) ont été collectés par les banques algériennes, au 31 décembre



Yazid Benmouhoub, Directeur général de la Bourse d'Alger

2022, dans le cadre de la finance islamique, et il y a eu également une nette amélioration des dépôts collectés par la finance conventionnelle. On sait que « les liquidités qui circulent en dehors du marché » échappent à tout contrôle fiscal et génèrent, de ce fait, à leurs détenteurs des gains colossaux. De plus, « la dernière introduction en bourse date de 2016 », a fait savoir le DG de la Bourse. Des mesures incitatives à l'introduction en bourse ont été mises en place par le gouvernement, a souligné Yazid Benmouhoub qui a cité la réduction de l'impôt sur les bénéfices (IBS) à hauteur du taux d'ouverture sur une période de cinq ans, et l'exonération totale d'impôts pour les revenus générés par les opérations boursières et les dividendes. Ce processus devrait être accompagné, dit-il, par la digitalisation. Les spécialistes ont noté que le chantier de l'ouverture du capital de certaines banques publiques a tardé. En décembre 2020, il était déjà question de l'ouverture du capital de deux banques publiques à travers la Bourse d'Alger, dans le sillage des réformes du système financier national, engagées par le gouvernement. À la fin de l'année passée, le Premier ministre, Aïmen Benabderrahmane, a prévu que l'Algé-

rie procèdera à l'ouverture du capital d'au moins deux banques publiques durant l'année 2023. Un an avant, en décembre 2021, le Premier ministre avait annoncé, l'ouverture des capitaux de banques publiques à l'entame de l'année 2022. Pour rappel, depuis 1990, les banques privées sont autorisées à s'implanter en Algérie, dans le cadre de l'ouverture du secteur financier à la concurrence inscrite dans les réformes mises en œuvre à l'époque pour libéraliser de grands pans de l'économie algérienne.

Au début des années 2000, dans le même sillage, le gouvernement avait annoncé une refonte du système bancaire, avec un rôle dynamique dévolu aux banques privées dans le cadre d'une démarche qui comprenait la mise en œuvre rapide du programme de privatisation. À ce moment, le but affiché était une relance économique par le développement du secteur privé à travers les mesures d'appui aux PME et aux grands groupes industriels privés, avec l'allègement des charges fiscales. On sait ce à quoi a abouti cette démarche moins de vingt ans après. Évidemment, le contexte actuel est différent.

M'hamed Rebah

OUVERTURE DES BUREAUX DE CHANGE

## La BA prépare les textes réglementaires

Après les déclarations du Gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah-Eddine Taleb, concernant l'ouverture cette année des bureaux de change, le ministre des Finances, Laziz Faïd, vient de rassurer que la Banque d'Algérie est en train de mettre en place les textes réglementaires. « la Banque d'Algérie est en train de mettre en place les textes réglementaires relatifs à la création et au fonctionnement de ces bureaux qui seront prêts dès que la loi sur la monnaie et le crédit entrera en vigueur » a affirmé Faïd lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale consacrée à l'examen du projet de loi monétaire et bancaire. Dans le même contexte le ministre a ajouté que ces bureaux pourront être ouverts dans différents points stratégiques (aéroports, ports, zones touristiques), et à travers les différentes villes et wilayas pour attirer les devises, tout en révisant la marge bénéficiaire de ces bureaux. Quant à l'augmentation de l'allocation touristique, le ministre a fait savoir qu'une étude « est en cours de réalisation par la Banque d'Algérie à cet égard ». Il est important de rappeler pour ce qui est de l'ouverture des bureaux de change que le Gouverneur de la Banque centrale avait indiqué que ces derniers seront opérationnels en 2023. Ajoutant qu'il y aura des incitations pour attirer les fonds du marché parallèle, sans donner plus de détails. Sur le plan législatif, le quatrième chapitre de la nouvelle loi monétaire et bancaire, et à partir de l'article 88 à l'article 103, les autorités financières et monétaires déterminent les conditions et les critères d'ouverture des banques et des bureaux de change, comme le Conseil doit autoriser l'établissement de toute banque, établissement financier, courtier, bureau de change ou prestataire de services de paiement, sur la base des résultats d'une enquête, liée au respect des conditions particulières prévues par l'article 86 de la même loi.

Sarah O.

## LE MINISTRE DES FINANCES « L'inflation est due à des facteurs externes »

Pour ce qui est du rôle de la Banque d'Algérie dans la stabilité des prix, il a souligné que « l'inflation est due, actuellement, à des raisons non monétaires et à des facteurs exogènes multiples comme les perturbations de la chaîne d'approvisionnement causées par la pandémie de Covid-19, qui ont entraîné une pénurie de certains produits et une augmentation des prix des produits disponibles, ainsi qu'une demande accrue dans certains secteurs, entraînant une hausse des prix ». Il a en outre affirmé que « la gestion de l'inflation est un défi complexe et que les banques centrales disposent d'outils limités pour la maîtriser ».

S. Oub

IMPORTATIONS

## L'opération de retrait des licences lancée

L'opération de retrait des licences d'importation pour les opérateurs économiques activant dans le domaine des matières premières et des marchandises destinés à la revente en l'état, a débuté, hier mercredi, par le biais d'une plateforme numérique.

En effet, le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a invité, mardi dans un communiqué, les opérateurs économiques activant dans le domaine de l'importation, à retirer les licences d'importation, à partir de mercredi, via la plateforme numérique dédiée à cet effet.

« Le téléchargement des licences d'importation se fera à partir de mercredi 05 avril 2023. Les opérateurs peuvent procéder à la domiciliation bancaire de ces licences, à partir de lundi 10 avril 2023, en vue de parachever les procédures d'importation », précise le communiqué. Pour le ministère, cette mesure intervient dans le cadre du « parachevement des procédures adminis-

tratives et de la facilitation des services et prestations pour les opérateurs économiques, au titre du nouveau plan d'action du ministère ».

S'agissant des conditions et modalités de mise en œuvre des régimes de licences d'importation ou d'exportation de produits et marchandises, la licence d'importation automatique est délivrée pour chaque opération d'importation et elle est valable pour un an, selon

un décret exécutif. Les secteurs ministériels concernés par l'octroi des licences doivent également demander l'avis préalable du ministre du Commerce avant de délivrer la licence, explique la source.

Le même arrêté ajoute que le ministre chargé du Commerce peut donner son avis conformément aux dispositions de l'article 6 bis 6 de l'ordonnance n° 03-04 du 19 jourmada al-awwal 1424 corres-

pondant au 19 juillet 2003, modifiée, complétée et mentionnée ci-dessus, dans un délai maximum de 10 jours. Les concessionnaires titulaires d'agréments qui leur sont délivrés par les secteurs concernés doivent se conformer aux dispositions du présent décret dans un délai maximum de 6 mois à compter de la date de sa publication au Journal officiel.

Brahim O.

ALGÉRIE – FRANCE

## Alger et Paris discutent des échéances bilatérales à venir

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a reçu lundi un appel téléphonique de son homologue française, Catherine Colonna, avec qui il a examiné les perspectives de renforcement des relations entre les deux pays, selon un communiqué du ministère. À cette occasion, Ahmed Attaf a reçu les félicitations de Mme Colonna pour sa nomination à la tête de la diplomatie algérienne. Intervenant dans le prolongement de l'en-

tretien téléphonique entre le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et son homologue français, Emmanuel Macron, le 24 mars dernier, « cette première communication entre les deux ministres a permis d'examiner les perspectives de renforcement des relations bilatérales dans l'optique des échéances bilatérales convenues », dont notamment la visite d'État qu'effectuera prochainement M. Tebboune en France, a souligné le communiqué. Dans ce cadre, M. Attaf et Mme Colonna ont

procédé à « l'évaluation de l'état d'avancement du traitement des grands dossiers devant constituer la substance de cette visite d'État ». À cette fin, les chefs de la diplomatie des deux pays « se sont informés de la désignation de points focaux devant veiller à la coordination des actions de coopération sectorielles dans l'esprit de la « Déclaration d'Alger pour un partenariat renouvelé entre l'Algérie et la France+ », a conclu le communiqué.

R. N.

IMPLANTATION DES BANQUES ALGÉRIENNES À L'ÉTRANGER

# Le processus sur la bonne voie

Dans le cadre des mesures visant à faciliter les importations et exportations pour les investisseurs algériens, en plus d'encourager le commerce vers l'Afrique et l'Europe, le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a indiqué mardi à l'APN que « le processus d'ouverture de succursales de banques publiques algériennes à l'étranger connaissait une belle avancée ».

L'État est plus que jamais décidé à répondre aux doléances des opérateurs économiques, afin de faciliter leurs transactions. Une progression qui s'explique par la faible valeur des transferts en devises entre l'Algérie et l'étranger, notamment pour les expatriés, les grandes ambitions du gouvernement visant à porter les exportations hors hydrocarbures à 15 milliards de dollars d'ici 2025, et en raison de l'expansion des activités du marché parallèle et la circulation d'un bloc de liquidités hors des circuits financiers officiels. L'objectif étant pour l'État de contenir les fonds et le marché parallèle, faciliter les échanges et la circulation des capitaux entre l'Algérie et les pays ciblés, attirer les fonds de la communauté algérienne établie à l'étranger par les voies officielles, et de parvenir ainsi à plus d'inclusion financière. S'agissant de l'Europe, ces procédures faciliteront les trans-



ferts financiers pour les commerçants économiques, et la circulation des échanges, des exportations et des importations, avec la France et le reste de l'Union européenne. Au sujet de l'Afrique, ces mesures viennent accompagner et renforcer la politique de l'Algérie de développer les échanges commerciaux avec les pays africains et de bénéficier des avantages de l'accord de libre-échange africain et d'accroître les exportations hors hydrocarbures vers le continent. Une ouverture aux marchés étrangers qui amènera au final les banques algériennes à relever le défi de renforcer leur compétitivité et de fournir des services au niveau de qualité des banques étrangères, conformément aux normes internationales.

À cet égard, le MF a indiqué que « l'ouverture de banques publiques à l'étranger, notamment en Afrique subsaharienne et en France, revêt un caractère géo-stratégique pour l'État algérien, tant sur le plan politique qu'économique ». Concernant les banques désignées pour soutenir ce déploiement, Laaziz Faïd a cité la Banque extérieure d'Algérie (BEA) et la prochaine implantation d'une de ses succursales, en France, soulignant que l'agrément à cet effet sera obtenu au cours du « premier semestre 2023 », et ajoutant que « la première agence sera installée au niveau de l'ancien Consulat général à Paris, et que le contrat a été signé ». Dans son exposé, le ministre a également fait part de « l'ouverture de deux banques en Afrique

(Sénégal et Mauritanie) par quatre banques publiques, à savoir la Banque nationale d'Algérie (BNA), le Crédit populaire d'Algérie (CPA), la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), outre la Banque extérieure d'Algérie (BEA). Concernant l'implantation d'une banque en Mauritanie (sous l'appellation Algerian Union Bank), Faïd a précisé que le dossier d'agrément de cette banque a été déposé « début mars 2023 » et qu'elle sera lancée « en septembre 2023 au plus tard ». Enfin, pour ce qui est de l'implantation d'une banque algérienne au Sénégal (Algerian bank of Senegal), le premier responsable du secteur a fait savoir que son lancement est prévu « au premier semestre de l'année 2023 ».

H. S. A.

RELANCE ÉCONOMIQUE

## L'intégration au cœur de la stratégie énergétique

Dans un discours qu'il a prononcé mardi en marge des travaux d'un forum national sur « l'intégration nationale au cœur de la stratégie de Sonelgaz », le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a chargé les responsables du secteur de « renforcer l'intégration nationale et proposer des opportunités de sous-traitance au profit des entreprises algériennes, les petites et moyennes entreprises (PME) et les start-up créatrices de la richesse, des secteurs public ou privé. Un colloque qui s'inscrit, selon Arkab, dans le cadre de « la contribution du secteur énergétique et minier à la mise en œuvre de la stratégie nationale adoptée par les pouvoirs publics pour la relance économique. Une relance qui vise à lancer un dynamisme industriel, pour asseoir une économie diversifiée et un outil de production national fort ». Indiquant que « l'intégration nationale en matière de fabrication des équipements et des pièces de rechange nécessaires aux activités du secteur, était une partie intégrante des plans de développement dans ce domaine, à travers la réalisation de projets industriels en partenariat avec des étrangers et l'encouragement de la sous-traitance », Arkab a mis en lumière l'importance du contenu local, par « la relocalisation en Algérie de la fabrication des équipements technologiques complexes en partenariat avec des opérateurs étrangers ». Dans son allocution, le ministre a également affirmé que

ses services s'attendent à « alléger les procédures et les conditions des appels d'offres au profit des entreprises et privilégier les marchés nationaux au lieu des marchés internationaux ». Pour appuyer ses déclarations, Arkab a fait part de la concrétisation par Sonelgaz, de « la production de turbines en partenariat avec General Electric, dont certaines ont été exportées ainsi que des systèmes de contrôle et des accessoires des turbines fabriqués et assemblés en Algérie », ainsi que la signature de « partenariats pour mener à bien d'autres projets, dont un complexe pour la fabrication de réchauffeurs et d'échangeurs de chaleur, ainsi qu'une usine de transformateurs et une autre d'isolateurs électriques en verre trempé ».

### POINT SUR LE PROJET DE 15 CENTRALES SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES

Arkab a également mentionné que son département ministériel avait récemment signé « deux accords de coopération avec les secteurs de l'Enseignement supérieur, ainsi que des start-up et des micro-entreprises, pour la création d'une joint-venture dans le domaine de production et de commercialisation de détecteurs de monoxyde de carbone, en application des résultats de la réunion du Conseil des ministres tenue en janvier dernier. Le ministre de l'Énergie a également évoqué l'attribution à la société Sonelgaz de lan-

cer, à travers sa filiale - Sonelgaz Énergies Renouvelables - un appel d'offres national et international pour la mise en œuvre de 15 centrales solaires photovoltaïques, d'une capacité totale de 2000 mégawatts réparties sur 11 wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux, et ce en application du programme national des énergies renouvelables.

### SONELGAZ ENTEND AUGMENTER LE TAUX D'INTÉGRATION À PLUS DE 90%

De son côté, le PDG du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, a mis l'accent sur « les capacités nationales dans le secteur en vue de maîtriser tous les maillons de production, de transport, et de distribution de l'électricité et de gaz localement », relevant que Sonelgaz a pu « assurer un centre référentiel de recherche et d'habilitation au profit des industriels locaux, ce qui a permis d'augmenter leur nombre dans le domaine de l'électricité de 9 industriels en 2005 à 115 industriels en 2022 et la hausse du nombre des industriels dans le domaine du gaz de 6 à 31 industriels durant la même période ». Adjal a également fait savoir que « Sonelgaz entend augmenter le taux d'intégration à plus de 90% pour les équipements des réseaux de faible et moyenne tension d'électricité, et à près de 75% pour les équipements de basse et moyenne tension de gaz à l'horizon 2025 ».

Hamid Si Ahmed

RÉDUCTION DU VOLUME DES IMPORTATIONS

## Le secteur électronique a contribué de 30%

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a indiqué que les entreprises industrielles actives dans le secteur électronique « ont contribué substantiellement à l'augmentation de la production nationale et à la réduction du volume des importations estimé à 30% ». Lors d'un séminaire organisé par le groupe Sonelgaz sous le thème: "l'intégration nationale au cœur de la stratégie de Sonelgaz", le ministre Aoun a fait savoir, mardi, que ces entreprises ont également entamé des « opérations d'exportation de produits électriques essentiellement vers les pays africains ». Dans cette optique, le ministre appelle à améliorer « la capacité de production et d'augmenter le taux d'intégration locale afin d'intégrer les chaînes de valeurs régionale et internationale ». Par ailleurs, Aoun a annoncé la mise en œuvre d'une stratégie visant le développement du tissu des PME et la consolidation de la sous-traitance locale, afin de réaliser un niveau d'intégration local satisfaisant dans la filière des industries électriques. Il a indiqué la prise d'un certain nombre de mesures visant à concrétiser cette stratégie par le biais d'une feuille de route. Cette démarche s'articule autour de « l'organisation de la filière des industries électriques à travers la création d'un comité de filières stratégiques ». Il est question de « la création d'un cluster des industries électriques (C.I.E.L) dans le cadre de l'organisation et l'implication des différents opérateurs et industriels dont le groupe Sonelgaz et le groupe Elec el-Dzair ». Aussi, Aoun préconise « l'élaboration de normes et règlement technique sous l'égide de l'IANOR et ALGERAC ». Dans ce registre, le ministre indique que « l'accréditation des laboratoires spécialisés dans le contrôle de conformité et la qualité aussi bien pour les produits importés que fabriqués localement ». Dans son intervention, Le ministre appelle à « l'encouragement et accompagnement à la création des laboratoires dans le domaine, à l'effet de renforcer des mécanismes de contrôle pour la protection du consommateur ». D'autre part, Aoun recommande « l'appui au développement de la sous-traitance industrielle à travers les mesures de facilitation au profit des PME », et « l'organisation et participation aux différentes manifestations scientifiques et économiques au niveau national, africain et international ». Par ailleurs, le ministre salue les efforts déployés par les deux départements, industrie et énergie, couronnés par la signature d'une convention cadre de partenariat, qui « elle-même a donné lieu à la signature d'une convention entre la coordination des bourses de sous-traitance et de partenariat et « le groupe Sonelgaz ». Cette rencontre, enchaîne le ministre, « intervient dans un contexte particulier caractérisé par des réformes structurelles dans plusieurs secteurs et la mise en œuvre de mesures de soutien à la sous-traitance industrielle qui constitue un mécanisme d'appui à la croissance économique et développement du tissu industriel ». De surcroît la sous-traitance industrielle « joue un rôle majeur dans la promotion des exportations et la substitution des importations ».

Sarah O.

SÉCURITÉ SANITAIRE ET ALIMENTAIRE

# Deux importantes bases de données prêtes à l'exploitation

Dans le cadre de la réalisation de la sécurité sanitaire et alimentaire, deux bases de données sur l'exploitation des plantes médicinales et la biodiversité marine ont été lancées mardi à Alger.



Ph. DR

Selon les explications du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique Kamel Badari, la première base de données mise à la disposition du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique compte 1004 espèces végétales à partir desquelles 16.000 composés organiques sont extraits, ce qui profite à l'industrie pharmaceutique et aide à réaliser la sécurité sanitaire pour atteindre l'autosuffisance. Quant à la deuxième base de données sur la biodiversité marine, elle sera mise à la disposition du ministère de

l'Environnement en vue de l'exploiter industriellement et alimentaires dans le cadre de la santé du citoyen et de l'environnement, ajouta-t-il. À ce sujet, le ministre de l'Industrie et la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a indiqué que les laboratoires nationaux sont capables d'élaborer des études efficaces et d'extraire des produits. Il a annoncé le lancement prochainement en compagnie du ministre de l'Enseignement supérieur, du recensement des herbes médicinales pouvant contribuer au

développement de l'industrie pharmaceutique en Algérie, relevant les moyens financiers et matériels exigés par cette opération. Pour sa part, le ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Faiza Dahleb, a indiqué que cette démarche vise à relancer la production des plantes médicinales au regard de leur importance dans l'économie nationale sur fond de hausse de la demande mondiale, d'autant que ces plantes comptent de multiples usages notamment dans l'industrie pharmaceutique et la cosmé-

tologie. Elle a appelé les opérateurs et les chefs d'entreprises spécialisés dans la fabrication de médicaments et des produits cosmétiques à tirer profit des études élaborées au niveau des universités et des centres de recherche pour valoriser la recherche scientifique. Par ailleurs, le coup d'envoi des activités de recherche sur les plantes médicinales a également été donné au niveau de la wilaya de Tisssmsilt, connue pour sa biodiversité notamment au niveau du parc national de Theniet El Had, en attendant l'évaluation de l'opération dans 6 mois. Rappelant qu'une convention de coopération a été signée à cette occasion entre le ministère de l'Enseignement supérieur et le ministère de l'Environnement en vue de relancer les bases de la coopération bilatérale et mettre en place les programmes de recherche scientifique liés aux domaines de l'environnement et des énergies renouvelables en cours d'exécution.

Sarah O.

## AAPI 158 projets d'investissement inscrits en cinq mois

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, cité par l'agence officielle APS, a fait savoir que 158 projets d'investissement au total ont été inscrits via la plateforme numérique de l'investisseur durant la période allant du 1er novembre 2022 au 31 mars 2023 en plus de 500 autres en cours d'étude au niveau de la même plateforme ». Dans ce cadre, il a précisé qu'un travail est en cours pour réactiver l'interopérabilité des systèmes d'information, ajoutant qu'il ne suffit pas d'inscrire le projet via la plateforme numérique, l'investisseur doit obtenir les autorisations et les autres documents liés à la réalisation de son projet d'investissement. S'agissant des investissements étrangers, le même responsable a souligné que ces investissements passent par le Guichet unique des grands projets et des investissements étrangers, faisant savoir que leur nombre était de 38 durant la période allant du 1er novembre au 31 mars. Ces projets, explique-t-il, concernent différents secteurs, notamment l'industrie (60%). Concernant la numérisation du secteur, Rekkache, a appelé à la conjugaison des efforts pour la réussite du processus de numérisation des services en vue de faciliter les démarches d'investissement et l'accès à l'information et aux données.

B.O.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## Une formation d'anglais pour les lauréats du concours d'accès au doctorat

Le secteur de l'Enseignement supérieur a lancé un programme de formation principale en langue anglaise au profit des étudiants lauréats du concours d'accès au doctorat au titre de l'année universitaire 2022-2023, outre une formation en philosophie, en didactique et en technologies de l'information et de la communication (TIC). Dans le cadre du parachèvement des démarches du secteur de l'Enseignement supérieur, en vue d'adopter la langue anglaise dans l'enseignement des étudiants et en complément du cadre de la formation nationale initiée cette année, en vue de former les enseignants et les nouveaux doctorants à distance en langue anglaise, le secteur a lancé, un programme de formation principale dans cette langue au profit des étudiants lauréats du concours d'accès au doctorat de l'année 2022-2023, outre une formation en philosophie, en didactique et en TIC. Comme première étape, les établissements universitaires ont été chargés de tracer un programme de formation au

profit de leurs enseignants en langue anglaise, à partir de l'année universitaire en cours, notamment les enseignants des sciences et de technologie et les enseignants des sciences sociales et humaines (modules horizontaux), tout en ciblant un niveau d'apprentissage qui correspond au degré (B2) ou (C1), au moins vers English for specific purposes. L'opération a connu jusqu'à fin mars, l'enregistrement de « près de 9.000 enseignants chercheurs qui ont passé le test de niveau (B2), dont 4.400 enseignants lauréats ayant entamé le suivi de la 1ère session de formation numérique via la plateforme, avec la programmation d'une autre session au profit des enseignants retardataires pour cette session, durant cette semaine ». Dans le même cadre, 2200 enseignants chercheurs inscrits ont passé le test de niveau et entameront bientôt la formation du niveau (A2) selon les objectifs et spécificités définis. Les enseignants non retenus seront, quant à eux, orientés vers les formations du premier niveau

(A1), précise le communiqué. En parallèle, le secteur a engagé la mise en place d'une série de formations ouvertes et intégrées en ligne, appelées Massive open online courses (MOOCs). Ces formations sont destinées aux nouveaux étudiants universitaires, notamment les bacheliers de la session BAC 2023. Cette formation, prévue du 20 juillet au 20 septembre 2023, propose des cours de développement de compétences (lecture, écrit, oral...). Dans ce cadre, le ministère entend généraliser cette formation aux étudiants de 2e année Master, en vue d'assurer un niveau unifié de maîtrise de l'anglais (niveau B2), pour une meilleure acquisition et compréhension des connaissances lors de la prochaine année universitaire, sachant que cette langue est devenue un outil d'apprentissage. Dans le même objectif, le secteur a programmé des formations proposées exclusivement en anglais notamment à caractère technique et technologique, conclut le communiqué.

M. Seghilani

ALGÉRIE TÉLÉCOM - GROUPE HÔTELLERIE, TOURISME ET THERMALISME

## Un partenariat au service de l'économie

Le Groupe Télécom Algérie et le Groupe hôtellerie, tourisme et thermalisme ont signé, hier, un protocole d'accord destiné à soutenir les actions de coopération entre les deux groupes, indique un communiqué du Groupe Télécom Algérie. "Cet accord de partenariat, vise à soutenir les actions de coopération entre les deux groupes, à travers leurs filiales, dans le but de contribuer au développement de l'économie nationale", précise le communiqué. Le protocole d'accord a été signé par le président-directeur général du Groupe Télécom Algérie, Khaled Zarat, et le président directeur général du Groupe hôtellerie, tourisme et thermalisme, Mohamed Anouar Benabdelouahad, ajoute la même source.

R. E.

ASSISTANCE AUX VICTIMES DES MINES DATANT DE L'ÈRE COLONIALE

## Un État conscient et omniprésent

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laid Rebiga, a affirmé, dans son intervention lors d'un colloque historique sur « les mines entre crime colonial et efforts de l'État pour traiter leurs effets et limiter leurs dégâts », que l'État « a œuvré depuis l'indépendance pour prendre en charge les victimes des mines posées par le colonialisme français pendant la révolution, à travers une politique nationale clairvoyante ». Apprécient le rôle pionnier et important joué par

l'Armée nationale populaire dans le déminage des zones frontalières minées, le ministre a souligné « les efforts de l'État algérien depuis l'indépendance dans le domaine de la prise en charge sanitaire, sociale et psychologique des victimes des mines » à travers une stratégie qui a commencé par « la promulgation de textes légaux et réglementaires de protection, de promotion et d'indemnisation des victimes, ainsi que leurs titulaires de droits ». Le même porte-parole a indiqué que son ministère

cherche à « permettre aux invalides et aux victimes des mines de bénéficier de ces droits à travers des prises en charge visant à améliorer la qualité des services, notamment au niveau du Centre national d'appareillage des invalides victimes de la guerre de libération nationale, des salles de soins et de rééducation fonctionnelle et de la prise en charge psychologique des victimes ». Alors que ses déclarations coïncident avec la Journée internationale de sensibilisation aux mines, le

ministre a affirmé que « l'Algérie est au premier rang des « pays qui ont appelé à la criminalisation et à l'interdiction de la pose des mines », ajoutant que « notre pays se remémore, à cette occasion, la souffrance de la catégorie affectée par les millions de mines implantées sur la ligne Challe et Morice et à laquelle l'État accorde un soin entier, en assurant les moyens et en mobilisant les ressources humaines en vue d'une prise en charge la plus efficiente ». À noter que cette conférence a été mar-

quée par une intervention intitulée « Les mines antipersonnel : une nouvelle vision au titre de la stratégie militaire de l'occupation dans son traitement de la Guerre de libération nationale », animée par l'enseignant universitaire, Djamel Kandeli, avant la présentation par le président de l'Association nationale des victimes des mines, Mohamed Djouadi de témoignages vivants sur les crimes du colonialisme français en Algérie.

H. S. A.

**S  
T  
R  
O  
P  
S**

EN DÉCIDANT DE POURSUIVRE  
DANS LE CHAMPIONNAT ALLEMAND

## Bensebaini parti pour battre des records

*Libre de tout contrat avec son club allemand Borussia Monchengladbach dès la fin de cette saison, le défenseur international algérien Ramy Bensebaini va passer à un autre Borussia, celui de Dortmund.*

**L**e bruit qui courait à propos de ce transfert libre depuis déjà plusieurs semaines a été confirmé. Le natif de Constantine jouera chez l'actuel dauphin de la Bundesliga lors de l'exercice à venir.

En choisissant de poursuivre sa carrière en Allemagne, alors qu'il avait la possibilité d'opter pour le championnat italien où l'Inter Milan a souhaité bénéficier de ses services, Bensebaini est parti pour réussir ce qu'aucun autre joueur algérien n'a réalisé tout au long des précédentes saisons.

En effet, jusqu'à présent, un seul algérien s'est adjugé le titre de la Bundesliga. Il s'agit du défenseur central, Réda Madouni, qui avait réalisé cette prouesse sous le maillot du futur club de Bensebaini. C'est dire que ce dernier a de fortes chances de refaire le même coup et peut être mieux, vu que l'ancienne pépite du Paradou AC, passé également par les champion-

nats de Belgique et de France, aurait signé pour un contrat de quatre années avec sa nouvelle formation qu'il va rejoindre dès l'intersaison.

Evoquant la Bundesliga, il y a lieu de rappeler que le joueur algérien qui compte le plus de matchs dans ce championnat n'est autre que l'ancien capitaine et défenseur central des Verts, Antar Yahia avec 102 matchs. En décidant de continuer dans le championnat allemand, Bensebaini pourrait bien le surpasser et battre par là même son record. L'ancien joueur du Stade Rennais compte, jusqu'à présent, 82 matchs joués dans le championnat allemand.

Autre défi que Bensebaini pourrait aussi relever en optant pour Dortmund. Il s'agit du titre honorifique de meilleur buteur algérien dans l'histoire de la Bundesliga. Ce statut est détenu actuellement par Ishak Belfodil, auteur de 25 buts tout au long de sa carrière dans le cham-



Phs : DR

pionnat allemand qu'il a quitté il y a près de deux années.

L'écart qui sépare l'actuel attaquant du club qatari d'Umm Salal de Bensebaini

n'est pas énorme, puisque ce dernier, même s'il joue comme défenseur, comptabilise 18 buts.

Hakim S.

APRÈS AVOIR RENOUVELÉ À ALBIOL

## Villarreal pousse Mandi à la sortie

**M**auvaise nouvelle pour le défenseur central de la sélection algérienne, Aïssa Mandi. Ce dernier est tout simplement poussé à la porte de la sortie à Villarreal après que la direction de ce club pensionnaire de la Liga espagnole a prolongé le contrat de son vétéran capitaine, Raul Albiol. Tout indique d'ailleurs que ce dernier raccrochera les crampons sous le maillot des sous marins jaunes.

La prolongation du bail de l'ancien international espagnol joue en défaveur de l'ex-joueur de Betis Seville, car l'entraîneur de Villarreal, Quique Setien, a tout le temps préféré Albiol et Torres pour composer la charnière centrale de son équipe. D'ailleurs, si Mandi a bénéficié plus de temps de jeu lors des dernières semaines, c'est pour la simple raison qu'Albiol était sous le coup de la suspension. C'est à deviner alors que Mandi retrouve le banc de touche dès le prochain match, puisque le capitaine de Villarreal a désormais purgé sa suspension.

Si cela venait à se produire, l'arrière central des Verts devra réfléchir par deux fois avant de poursuivre l'aventure avec son club espagnol. Il y va d'ailleurs de la suite de sa carrière. Ce qu'est en train de vivre l'ancien joueur du Stade de Reims depuis qu'il a rejoint Villarreal, lors de l'été 2021, est en train de porter préjudice à sa forme compétitive.

Après une première année d'adapta-



tion compliquée, cette deuxième saison avec Villarreal avait été bien entamée par Aïssa Mandi. Pas toujours titulaire, il avait cependant pas mal de temps de jeu en Liga tout comme en Ligue Europa Conférence, d'autant plus que ses performances étaient plus que correctes.

L'arrivée de son ancien entraîneur Quique Setien fin octobre avait redonné espoir à plus d'un, avec une éventuelle place de titulaire à acquérir. Malheureusement pour le défenseur de 31 ans, la

réalité est tout autre. Depuis janvier 2023, il n'a foulé que rarement les terrains de Liga. Avec aussi peu de temps de jeu sur les trois derniers mois, Mandi n'a pas été rassurant lors de la rencontre face au Niger au stade de Baraki. Cela devrait aussi donner matière à réfléchir au sélectionneur national, Djamel Belmadi, au sujet de l'avenir du joueur en sélection si ce dernier poursuit avec Villarreal.

H. S.

## LIGUE 2 (24<sup>E</sup> JOURNÉE) Favorable à l'ESB, l'US Souf en appel à El Harrach

La 24<sup>e</sup> journée de la ligue 2 de football amateur, prévue samedi (15h00) sera favorable pour le leader de la poule Centre-Ouest, l'ES Ben Aknoun qui accueillera l'ASM Oran (9<sup>e</sup>), alors que l'US Souf, leader du groupe Centre-Est fera un périlleux déplacement chez l'USM El Harrach, difficile à manier sur son terrain fétiche.

Large vainqueur lors de la précédente journée en déplacement contre le MC Saïda (5-0), l'Etoile (52 pts) tentera d'enchaîner avec un cinquième succès de rang lors de la réception de l'ASM Oran (9<sup>e</sup>, 29 pts), pour confirmer son statut de solide candidat à l'accession en ligue 1 face à une formation "asémiste" toujours sous la menace de la relégation, après une série de mauvais résultats. L'affiche de cette 24<sup>e</sup> journée mettra par ailleurs aux prises les dauphins de l'ESBA : le SC Mecheria et l'ES Mostaganem dans une rencontre qui s'annonce incertaine. Si les gars de "Mecheria" auront les faveurs des pronostics devant leur public avec un bilan de 29 points sur 33 possibles en 11 matchs joués "at



home", l'équipe de "Mosta", revenue en force dans la course à l'ac cession, espère poursuivre sur sa lancée après le succès contre le NAHD (1-0). Deuxième "ex-aequo" avec le SCM et l'ESM, la JSM Tiaret évoluera pour sa part loin de ses bases, chez le CR Témouchent (6<sup>e</sup>, 38 pts). Dans une rencontre qui se jouera à huis clos, les Tiarétis sont appelés à réagir face à une accrocheuse formation de Témouchent après le faux pas concédé à domicile face à Mecheria (0-0) lors de la précédente journée. Cette 24<sup>e</sup> journée sera également marquée par plusieurs duels dans la lutte pour le maintien, à commencer par l'opposition entre le WA Tlemcen (13<sup>e</sup>, 21 pts) et le MC Saïda (15<sup>e</sup>, 20 pts), ou encore celle opposant le GC Mascara (11<sup>e</sup>, 22 pts) au RC Kouba (13<sup>e</sup>, 21 pts). Les Koubéens joueront avec l'énergie du désespoir, pour éviter "le purgatoire" en fin de saison. De son côté, l'O Médéa (11<sup>e</sup>, 22 pts) évoluera en déplacement chez le MCB Oued Sly (5<sup>e</sup>, 41 pts). Les autres rencontres du groupe Centre-Ouest opposeront le NA Hussein-Dey (10<sup>e</sup>, 26 pts), méconnaissable, au WA Boufarik (8<sup>e</sup>, 30 pts), alors que le SKAF de Khemis Miliana (7<sup>e</sup>, 33 pts) aura une partie de "billard" face au RC Relizane (16<sup>e</sup>, 0 pts), déjà relégué.

### GRUPE CENTRE-EST : L'US SOUF EN APPEL CHEZ L'USM EL HARRACH

Dans la poule Centre-Est, la 24<sup>e</sup> journée dont les matchs sont également programmés samedi (15h00), verra le déplacement de l'US Souf (1<sup>er</sup>, 45 pts) chez l'USM El Harrach (8<sup>e</sup>, 31 pts) où elle compte revenir avec un résultat positif pour conserver le fauteuil de leader, sinon éviter la défaite. Deuxième avec un point de retard sur l'USS, l'AS Khroub jouera

également en déplacement chez l'IRB Ouargla (14<sup>e</sup>, 25 pts), qui lutte pour son maintien en Ligue 2, alors que le NRB Telegma (3<sup>e</sup>, 40 pts) évoluera sur du velours en accueillant HAMRA Annaba (16<sup>e</sup>, 13 pts) à huis clos. Derrière le trio de tête, l'ESour El Ghoulane (4<sup>e</sup>, 32 pts) sera en appel chez la JS Bordj Ménael (10<sup>e</sup>, 28 pts), tout comme le MO Constantine (5<sup>e</sup>, 36 pts) qui recevra le CA Batna (6<sup>e</sup>, 32 pts), ou encore l'USM Annaba (6<sup>e</sup>, 32 pts) opposée à l'AS Ain M'lila (10<sup>e</sup>, 28 pts). Dans le bas du tableau, le duel des mal classés mettra aux prises le MC El Eulma à l'US Chaouia, qui occupent conjointement le 12<sup>e</sup> rang avec 27 points, alors que la JSM Skikda (15<sup>e</sup>, 15 pts) sera opposée l'IB Khemis El Khechna (9<sup>e</sup>, 29 pts).

### Programme

**GRUPE CENTRE-EST (Samedi à 15h00)**  
NRB Telegma - HAMRA Annaba (Huis clos)  
USM El Harrach - US Souf  
USM Annaba - AS Ain M'lila  
MO Constantine - CA Batna  
JSM Skikda - IB Khemis El Khechna  
IRB Ouargla - AS Khroub  
MC El Eulma - US Chaouia (Huis clos)  
JS Bordj Ménael - E Sour Ghoulane

### GRUPE CENTRE-OUEST (Samedi à 15h00)

WA Tlemcen - MC Saïda  
ES Ben Aknoun - ASM Oran (Huis clos)  
CR Témouchent - JSM Tiaret (Huis clos)  
SC Mecheria - ES Mostaganem  
GC Mascara - RC Kouba  
SKAF Khemis Miliana - RC Relizane (Huis clos)  
MCB Oued Sly - O Médéa  
NA Hussein-Dey - WA Boufarik

### ES MOSTAGANEM

## Le match de Mecheria "capital" dans la course à l'accession

L'ES Mostaganem n'a pas le droit à l'erreur, samedi, lorsqu'elle rendra visite au SC Mecheria dans un match "capital" dans la course à l'accession en Ligue 1 de football, a indiqué mercredi son entraîneur Aziz Abbes. Ce technicien a souligné que les chances de son équipe, qui partage la deuxième place au classement du groupe Centre-Ouest avec son prochain adversaire ainsi que la JSM Tiaret, d'accéder sont "intactes", à la seule condition de revenir avec un bon résultat de Mecheria", a-t-il prévenu. L'ESM et le SCM, qui ont rejoint cette saison le deuxième palier, s'affrontent pour le compte de la 24<sup>e</sup> journée du championnat. Les trois co-dauphins accusent un retard de trois unités sur le leader, l'ES Ben Aknoun, et ce, avant sept journées de la fin du championnat. Aziz Abbes,

désigné à la tête de la barre technique des gars de "Mosta" en début de la phase retour en remplacement de Bouziane Rahmani, a, en outre, estimé qu'un éventuel nul entre l'ESM et le SCM n'arrangera pas les affaires des deux équipes, surtout si le leader, qui accueille dans cette même journée l'ASM Oran, venait de gagner son match. Un scénario qui permettrait à la formation algéroise de porter à cinq points son écart sur les deux clubs. Un écart qui risque d'être difficile à rattraper au moment où le championnat amorce son virage décisif, a encore averti le coach de l'Espérance, qui a débuté cette saison sur le banc du GC Mascara, un autre pensionnaire du groupe Centre-Ouest de la Ligue 2. Le même technicien a mis en garde ses protégés contre la reproduction des erreurs commises lors de leur défaite

sur le terrain de la JSM Tiaret (3-0), pour le compte de la 21<sup>e</sup> journée, soit la seule défaite concédée par les Vert et Blanc depuis le début de la phase retour pendant laquelle ils ont obtenu, jusqu'à présent, 19 points sur 24 possibles.

Ce parcours a d'ailleurs permis aux poulains d'Aziz Abbes de se relancer dans la course à l'accession après avoir marqué le pas pendant les dernières journées de la phase aller, leur valant de perdre leur fauteuil de leader sur lequel ils se sont installés pendant les dix premières journées du championnat. Mais l'ESM est censée récolter le maximum de points à même de lui permettre de sceller son sort dans la course à la montée avant la 30<sup>e</sup> et dernière journée du championnat, qui verra cette équipe rendre visite à l'ES Ben Aknoun.

### LIVERPOOL

## Trois départs au milieu se confirment

Au cours du prochain mercato d'été, la direction de Liverpool cherchera sans doute à lancer un nouveau cycle, avec des arrivées de joueurs mais aussi des départs. Dans l'entrejeu notamment où les milieux de terrain Alex Oxlade-Chamberlain (29 ans, 9 apparitions et 1 but en Premier League cette saison) et Naby Keita (28 ans, 8 apparitions en Premier League cette saison) vont bien plier bagage, gratuitement en fin de contrat, selon le journaliste italien Fabrizio Romano, tandis que le Brésilien Arthur Melo (26 ans, 1 apparition toutes compétitions cette saison), décevant durant son prêt, retournera lui à la Juventus Turin. Trois départs qui libéreront numériquement, à défaut d'apporter des liquidités, de la place dans un secteur où Jude Bellingham (Borussia Dortmund) incarne la grande priorité.

### AS ROME

## Dybala lierait son avenir à Mourinho

De retour au premier plan avec l'AS Rome, l'attaquant Paulo Dybala (29 ans, 21 matchs et 10 buts en Serie A cette saison) semble parfaitement épanoui sous les ordres de José Mourinho. A tel point que le média Il Messaggero lie déjà l'avenir de l'Argentin à celui de son entraîneur.



Alors qu'elle avait initialement négocié une clause lui permettant de quitter les Giallorossi pour un club étranger contre 12 millions d'euros au bout d'un an, la Joya se dirait maintenant prête à rester dans la capitale italienne si le Special One continue avec les pensionnaires du Stadio Olimpico. 5<sup>e</sup> de Serie A, la Roma compte en tout cas sur son duo pour décrocher un billet pour la prochaine Ligue des Champions.

### CHELSEA

## Potter et Tuchel ont coûté une fortune

Sept mois après sa nomination, Graham Potter a été limogé par Chelsea en raison des mauvais résultats de son équipe. Un changement d'entraîneur qui va encore alourdir un peu plus la note du club londonien cette saison. Selon le Daily Mail, le manager devrait toucher environ 15 millions d'euros d'indemnités de départ. Un montant qui s'ajoute aux 25 millions d'euros déboursés par les Blues en septembre dernier pour l'arracher à Brighton. Avec les 11,5 millions d'euros de compensation financière versés à Thomas Tuchel lors de son départ, les deux changements d'entraîneur ont donc coûté plus de 50 millions d'euros à Chelsea !

### PARIS SG

## Le départ de Messi devient "plus probable"

Le départ de Lionel Messi de Paris Saint-Germain à la fin de la saison est désormais "beaucoup plus probable, mais pas certain", a-t-on appris mardi auprès d'une source proche du club, laissant augurer un changement de cap du PSG.

La dynamique a complètement changé avec le PSG qui pousse moins pour renouveler, l'attitude des supporters a complètement changé la donne", selon cette source. Des sifflets contre l'Argentin sont descendus des tribunes dimanche lors du match perdu à domicile contre Lyon (1-0), où il n'a qu'en de rares occasions montré son génie et a joué parfois en marchant. La si prestigieuse "MNM" Messi-Neymar-Kylian Mbappé pourrait se terminer sur un échec sportif: avec son trio magique, le PSG n'a remporté qu'un Championnat de France. Il est bien placé pour le gagner à nouveau cette saison mais reste sur deux défaites d'affilée à domicile, contre Rennes (2-0) puis Lyon. Paris a été éliminé deux fois de rang en 8<sup>e</sup> de finale de la Ligue des champions et n'a pas réussi à remporter la Coupe de France. Messi a surtout étoffé son palmarès en remportant enfin la Coupe du monde. Au retour de son triomphe de Doha, le capitaine de l'Argentine, qui aura 36 ans en juin, semblait pourtant plutôt s'orienter vers une prolongation. Mais depuis, ses performances ont décliné et un relatif désamour avec le public s'est installé.

### MOINS "BLING-BLING"

D'ailleurs la greffe de la superstar semble n'avoir jamais totalement pris, malgré quelques jolis moments, son but contre Manchester City à l'automne 2021 ou un coup franc de la dernière seconde contre Lille (4-3), le 19 février, un soir où il n'avait pas montré grande chose d'autre mais avait offert la victoire au champion, un bon résumé de son génie intermittent à Paris. Mais



depuis son titre mondial, remporté en finale contre la France de Kylian Mbappé (3-3, 4 t.a.b. à 2), Messi est moins brillant avec le PSG. Il est par exemple comme d'autres coéquipiers passé à côté de ses 8<sup>e</sup> de finale de Ligue des champions contre le Bayern Munich (élimination 1-0/2-0). Les propriétaires qatariens n'ont pas perdu de vue les avantages d'avoir le septuple Ballon d'Or sous contrat. Son arrivée à Paris, où il avait été accueilli comme un empereur, a contribué à exposer la Ligue 1, a dopé le marchandage et fait parler du club dans le monde entier. Mais la conjoncture s'est retournée, et le PSG s'appête à changer de politique sportive, autour de sa star Kylian Mbappé, un projet moins "bling-bling" et plus tourné vers le vivier d'Ile-de-France, deuxième "producteur" mondial de footballeurs professionnels après la région de São Paulo (Brésil).

### LE BARÇA EN RÈVE

Les négociations pour prolonger son contrat, qui court jusqu'en 2024, devraient occuper l'été parisien, qui doit aussi réfléchir à l'avenir de son entraîneur, Christophe Galtier, et son conseiller football, Luis Campos. Avec ou sans eux, le PSG "veut opérer une

### SORTI EN QUARTS DE LA COUPE D'ALLEMAGNE

## Le Bayern de Tuchel replonge dans ses travers

Après des débuts prometteurs et une victoire contre le Borussia Dortmund en championnat, le Bayern Munich de Thomas Tuchel est retombé dans ses travers, éliminé en quarts de finale de Coupe d'Allemagne contre Fribourg (2-1), avec des rêves de triplé envolés. Pour la troisième saison de suite, le Bayern, lauréat de l'épreuve à 20 reprises, n'atteint pas les demi-finales de la Coupe d'Allemagne, après deux éliminations au 2<sup>e</sup> tour à l'automne 2020 et à l'automne 2021. "C'est difficile d'analyser. Si on regarde le résultat, il y a de la colère. On n'a pas fait un si mauvais match. Mais il nous a manqué la précision dans la dernière action", a commenté Thomas Tuchel au micro de la télévision publique ARD à la fin de la rencontre.

Pour le Bayern, c'est la quatrième défaite de la saison, dont trois en championnat, et surtout la troisième en 2023. Mardi soir, dans une Allianz Arena à nouveau plongée dans des tempêtes hivernales et un thermo-

mètre bien en dessous du zéro degré, les Munichois pensaient avoir fait le plus dur grâce à Dayot Upamecano, plus haut que Maximilian Eggestein à la 20<sup>e</sup> minute de jeu sur un corner de Joshua Kimmich. Mais sur une relance mal négociée par le bloc défensif munichois, Nicolas Höfler a réussi l'enchaînement parfait, contrôle puis frappe du gauche imparable pour le gardien du Bayern Yann Sommer pour égaliser (27<sup>e</sup>).

Après avoir dominé à partir de l'heure de jeu, et notamment une tête de Benjamin Pavard sur la transversale à la 62<sup>e</sup> minute, le Bayern a concédé un penalty dans le temps additionnel. Sur une frappe de Nicolas Höfler, Jamal Musiala a repoussé de la main et l'arbitre a logiquement désigné le point de penalty. Lukas Höler a pris ses responsabilités pour qualifier son équipe pour les demi-finales. "C'est une soirée amère pour nous, surtout dans une compétition à élimination directe.

Mais ça fait partie aussi du jeu de perdre", a souligné de son

côté Thomas Tuchel en conférence de presse après la rencontre.

### FIN DES RÊVES DE TRIPLÉ

Arrivé sur le banc munichois il y a seulement dix jours, Thomas Tuchel a connu des débuts victorieux contre le Borussia Dortmund (4-2) en Bundesliga pour reprendre le fauteuil de leader, mais voit ses espoirs de triplé s'envoler prématurément face à une équipe de Fribourg bien regroupée devant le but de son gardien Mark Flekken. L'ancien entraîneur de Dortmund (2015/17), du Paris SG (2018/20) et de Chelsea (2021/22) avait toutefois montré un enthousiasme mesuré, soulignant les limites dans le jeu de son équipe, fautive de trop de pertes de balle à son goût.

Mardi soir, il a pu encore voir tout le travail qu'il y a à réaliser avec cette équipe, qui s'est distinguée cette saison sous Julian Nagelsmann par sa constance dans l'inconstance (trois défaites et sept matches nuls en Bundesliga). Munichois et Fribourgeois

se retrouveront dès samedi après-midi, à Fribourg cette fois-ci pour la 27<sup>e</sup> journée de Bundesliga, alors que le Bayern ne compte que deux points d'avance sur le Borussia Dortmund à huit journées de la fin de la saison.

Avant d'affronter Manchester City en quarts de finale de la Ligue des champions les 11 et 19 avril (retour à l'Allianz Arena), le Bayern va devoir s'imposer dans le Brisgau s'il veut s'éviter une crise, que ses dirigeants ont eux-mêmes initiée en se séparant à la surprise générale de l'entraîneur Julian Nagelsmann.

En début de soirée, l'Eintracht Francfort a pris le meilleur sur l'Union Berlin, 3<sup>e</sup> de la Bundesliga, 2 à 0, grâce à un doublé express de Randal Kolo Muani. En l'espace de 103 secondes, l'international français a inscrit ses quatrième et cinquième buts en Coupe, à chaque fois servi par Mario Götze, pour les 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> buts toutes compétitions confondues, auxquels il faut ajouter douze passes décisives, le tout en 37 matches joués.

### COUPE D'ITALIE

## Juve et Inter se neutralisent en demie aller

La Juventus et l'Inter Milan se sont neutralisées (1-1) mardi en demi-finale aller de Coupe d'Italie lors d'un match conclu dans la confusion avec l'égalisation en extremis des Milanais sur penalty et l'exclusion dans la foulée du buteur Romelu Lukaku. La Juve pensait avoir fait le plus dur en ouvrant la marque par Juan Cuadrado, à la réception d'un centre d'Adrien Rabiot, à sept minutes de la fin du temps réglementaire (83<sup>e</sup>). Mais l'Inter a arraché l'égalisation dans le temps additionnel sur un penalty consécutif à une main involontaire du défenseur bianconero Gleison Bremer. Lukaku ne s'est pas fait prier pour égaliser (90+5<sup>e</sup>). L'attaquant belge a toutefois été averti immédiatement par l'arbitre, après avoir célébré son but face à la tribune des supporters turinois, le doigt sur la bouche. Un second carton jaune synonyme d'exclusion pour "Big Rom", déjà averti un peu plus tôt pour un excès d'engagement (80<sup>e</sup>) et sorti furieux. Cuadrado et le gardien de l'Inter Samir Handanovic ont été également exclus après le coup de sifflet final après une nouvelle échauffourée. "Lukaku célèbre toujours comme ça après un but, ensuite malheureusement il y a eu une bagarre, cela nous privera de deux joueurs fondamentaux au retour", a regretté l'entraîneur milanais Simone Inzaghi sur Mediaset. "On a dominé sans réussir à marquer, mais je n'ai rien à reprocher à mes joueurs, c'est un bon match dans un moment difficile pour nous", a ajouté le technicien, dont l'équipe reste sur trois défaites consécutives en championnat. Jusqu'à ce final incandescent, chaque équipe avait eu les occasions pour faire basculer la rencontre, réédition de la finale de l'édition 2022 remportée par l'Inter (4-2 a.p.). Les plus belles avaient été pour Angel Di Maria d'entrée (4<sup>e</sup>) et pour Dusan Vlahovic sur deux têtes (38<sup>e</sup>, 47<sup>e</sup>) côté turinois, pour Marcelo Brozovic (33<sup>e</sup>) et Henrikh Mkhitaryan (64<sup>e</sup>) côté nerazzurro. "Le résultat me semble plutôt juste, ils ont eu des occasions, nous aussi. Dommage parce que, à vingt secondes de la fin, c'était une situation évitable", a estimé l'entraîneur bianconero Massimiliano Allegri, évoquant le penalty concédé par son équipe. Tout se jouera donc au retour, le 26 avril à San Siro, entre les deux favoris. L'autre demi-finale, dont la manche aller a lieu mercredi, oppose deux outsiders, la Cremonese, lanterne rouge de Serie A, et la Fiorentina.

### MANCHESTER UNITED

## Eriksen de retour à l'entraînement

L'entraîneur de Manchester United, Erik Ten Hag a annoncé mardi que son milieu de terrain international danois, Christian Eriksen, avait effectué son retour à l'entraînement collectif le jour-même, lui qui était indisponible depuis le mois de janvier dernier, à cause d'une blessure à la cheville. "Il a repris l'entraînement collectif et c'est un bon début. Pour le reste, on doit voir à quelle vitesse il arrive à progresser" a ajouté l'entraîneur des Red Devils, qui auront une fin de saison relativement chargée et qui, par conséquent, auront besoin de leur milieu relayeur, qui initialement devait être absent au moins jusqu'à la fin du mois. Eriksen (31 ans) avait été blessé lors d'un match de Coupe d'Angleterre après avoir été victime d'un mauvais tackle adverse. Actuellement 5<sup>e</sup> de Premier League, à égalité de points avec Newcastle (3<sup>e</sup>) et Tottenham (4<sup>e</sup>) - ce dernier ayant deux matchs en plus au compteur -, United vise une qualification en Ligue des champions.

**KHENCHELA.** LAIT PASTEURISÉ SUBVENTIONNÉ

## La production portée à plus de 1 million de litres/mois

La production du lait pasteurisé subventionné à été portée, dans la wilaya de Khenchela, à 1.035.000 litres/mois, a indiqué mardi le directeur du commerce et de la promotion des exportations.

**B**elarbi Mahmoud a souligné que, dans le cadre des mesures prises pour assurer l'approvisionnement des citoyens de la wilaya de Khenchela en produits de large consommation, durant le mois de Ramadhan, les deux laiteries du secteur privé implantées dans la wilaya ont bénéficié depuis le 1 avril de quantités supplémentaires de poudre de lait, estimées à 9,8 tonnes pour porter la production de 930.000 litres/mois à 1.035.000 litres/mois. Il a ajouté que cette augmentation de la production du lait pasteurisé subventionné ne suffira pas à combler la demande des citoyens de la wilaya qui s'approvisionne également auprès des laiteries privées et publiques implantées dans les wilayas de Batna, d'Oum-El-Bouaghi et de Constantine. Le directeur du commerce de la wilaya de Khenchela a précisé que cette quantité supplémentaire de poudre de lait a été attribuée par l'Office interprofessionnel du lait au profit de ces deux laiteries privées. Il a indiqué que l'approvisionnement du marché local en produits de large consommation a enregistré une hausse de la production des minoteries implantées dans la wilaya,



de 488 quintaux à 1220 quintaux de blé dur/jour, par l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAI), ajoutant que 14 boucheries de la wilaya de Khenchela ont passé des conventions avec l'Algérienne des Viandes Rouges, pour commercialiser durant le reste du Ramadhan, la

viande plafonnée à 1200 DA/kg. Ces boucheries, implantées à Khenchela, Kais, Bouhmama, Ain Touila, Babar, Chechar et Ouled Rechach, procéderont, avant la semaine prochaine, à la commercialisation de ce produit qui sera réceptionné incessamment, selon la même source.

**MASCARA.** BOUHANIFIA

## Modernisation prochaine de trois hôtels et deux stations thermales

**D**es opérations de modernisation de trois établissements hôteliers et deux stations thermales seront réalisées prochainement dans la commune de Bouhanifia (Mascara), a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya.

À ce propos, le Directeur général du groupe hôtellerie, tourisme et thermalisme et le Directeur régional de l'entreprise de gestion touristique de Tlemcen se sont engagés, lors d'une réunion tenue lundi soir en présence du wali de Mascara Amar Rouabhi, à lancer durant le 2e semestre de l'année en cours les opérations de modernisation de ces infrastructures touris-

tiques dont la gestion est pilotée par l'entreprise régionale de gestion de Tlemcen, a-t-on indiqué à la cellule de communication de la wilaya. Cette action entre dans le cadre du programme élaboré par l'Entreprise de gestion touristique de Tlemcen (EGTT) qui comprend la réalisation d'opérations de modernisation et de réhabilitation des établissements hôteliers et les stations thermales qui lui sont rattachées, a-t-on précisé.

Le chef de l'exécutif de la wilaya a insisté, au cours de cette rencontre, sur l'importance de veiller à l'accompagnement du complexe touristique et d'assister ces établissements dans leurs efforts

visant à moderniser et à réhabiliter les établissements hôteliers et les hammams qui se trouvent dans la commune de Bouhanifia, selon la cellule de communication de la wilaya.

Pour sa part, les responsables de la Direction du tourisme et de l'artisanat (DTA) ont assuré que cette opération devrait améliorer les services offerts aux clients, outre la promotion du tourisme thermal et des soins dont est réputée la commune de Bouhanifia.

Le complexe thermal "El Babor", relevant de la commune de Bouhanifia et géré par l'EGTT de Tlemcen, avait bénéficié en 2021 d'une opération de réhabilitation et de modernisation.

**GUELMA.** SANTÉ

## Le complexe mère-enfant sera mis en service aujourd'hui

**L**a carte des infrastructures de la santé dans la wilaya de Guelma, sera renforcée "dès jeudi prochain", par la mise en service du complexe mère-enfant Chahid Mohamed Maalem, fermé pendant des années, en dépit de la fin des travaux, a indiqué mardi, la wali. Mme Houria Aggoune a indiqué, en marge de sa visite dans cet établissement implanté au chef-lieu de wilaya, que l'entrée en service de ce complexe coïncidera avec la célébration de la journée mondiale de la santé, (7 avril), et commencera par rece-

voir les patients, orientés dans cet établissement ou venant du service pédiatrie et du service maternité de l'hôpital Hakim Okbi.

La même responsable, a indiqué que le pavillon de chirurgie du complexe mère-enfant prendra en charge les circoncisions des enfants pendant ce mois de Ramadhan, ajoutant que la mise en service de cet établissement contribuera à moderniser les prestations de santé et à améliorer les conditions d'accueil des enfants malades dans la wilaya.

**BISKRA.** COMMUNE

DE LICHANA

## Raccordement de 250 logements au réseau électrique

**L**e raccordement de 250 logements au réseau électrique, a été mis en service mardi, dans la commune de Lichana (Ouest de Biskra). L'alimentation en cette énergie de ce nombre d'habitations de la nouvelle cité Berza, s'inscrit dans le cadre des projets financés par la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, selon les explications présentées par les responsables de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz au chef de l'exécutif local, Lakhdar Sedas. L'opération portant extension des lignes électriques sur une distance de plus de 10.000 mètres linéaires, a nécessité la mise en place d'un budget global dépassant 83 millions DA, a fait savoir la même source. Ce projet qui permettra de mettre fin à la souffrance rencontrée auparavant par les citoyens, a consisté en l'installation de cinq (5) transformateurs électriques dont le délai a duré quatre (4) mois, a-t-on indiqué de même source. La commune de Lichana a bénéficié au titre des projets financés par la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, de l'inscription de deux (2) projets liés à l'extension du réseau d'électricité au profit de 53 foyers du groupement d'habitation de l'extension Zaâtcha et le nouveau quartier Zaâtcha et cela sur une distance de 3 km dont le lancement des travaux est tributaire du parachèvement des procédures administratives. Le wali a affirmé à cette occasion que le raccordement de ce quartier en cette énergie s'inscrit dans le cadre du programme réservé à cette wilaya, visant l'alimentation des nouvelles extensions afin d'assurer l'augmentation du taux de couverture en électricité à l'échelle locale, ayant atteint actuellement 94 %.

**AÏN-DEFLA.** HABITAT

## Inscription d'un nouveau programme de 4 500 logements

**L**e secteur de l'habitat de la wilaya d'Aïn Defla vient d'être renforcé par un nouveau programme de 4.500 logements de différentes formules, a-t-on appris, mardi, auprès des services de la wilaya. La même source a souligné que la wilaya avait bénéficié, pour l'année 2023, d'un nouveau programme de 4.500 logements, dont 1.500 logements publics locatifs (LPL), 500 logements promotionnels aidés (LPA) et 2.500 aides à la construction dans le cadre de l'habitat rural. Pour ce qui est des LPL et des LPA, les services de la wilaya ont affirmé que tout le programme a été réparti sur 14 communes qui disposent d'assiettes de terrain pour y implanter les projets en question. Par ailleurs, les services de la wilaya se préparent à distribuer à l'occasion de la Fête de l'Indépendance et de la jeunesse, le 5 juillet prochain, un programme de près de 1.200 logements sociaux, dont 881 unités à Khemis Miliana et 316 autres à El-Attaf, a-t-on souligné de même source. Pour rappel, un projet de construction de 470 logements de type location-vente de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), dans la commune de Rouina, a été lancé en mars dernier pour un délai de réalisation de 28 mois, alors que la construction de 305 logements AADL au chef-lieu de wilaya, devrait être entamée au cours du mois d'avril courant.

MUSIQUE

# Alger au rythme du chaâbi et de l'andalou

*Durant le mois sacré de Ramadan, la ville d'Alger a pour habitude de garder une place en soirée aux musiques citadines qui y ont un ancrage, cette année les soirées de la capitale sont rythmées par le son de la mandole et du banjo, ou du qanoun et du oud avec une programmation sensiblement plus dense de la chanson chaâbi et de l'andalou.*

La chanson chaâbi dans ses différents mouvements et conceptions a investi les quartiers et places publiques de nombreux quartiers de la capitale, durant la première moitié du mois sacré, une période où les habitudes du citoyen le poussent à un repli vers la spiritualité et le patrimoine culturel, dans ses expressions les plus authentiques. Pour l'occasion, l'établissement Arts et culture de la wilaya d'Alger, a tenté le pari d'emmener le chaâbi, ses orchestres et ses interprètes, du jeune débutant au cheikh reconnu, dans les différents quartiers d'Alger comme Bouzaréah, Sidi Moussa, Cheraga, Kouba, Soudania, Oued Smar, Rouiba, Bab El Oued, Sidi Abdellah, ou encore El Biar. Après trois années bouleversées par les restrictions et changements d'habitudes imposées par la crise sanitaire mondiale, et l'abandon de certains réflexes de sorties et d'animation culturelle, cet établissement entend un retour à la normal progressif dans ses activités et choisi d'aller au plus près du public, dans leurs quartiers. Abdelkader Chercham, Kamel Aziz, Lamine Saâdi, Abdelkrim Chenine, Nacer Mokdad, Nassim Bor, Karim Melzi, Nacereddine Galiz, Noredine Allane, Mohamed Sergoua, ou encore Merzak Bensaid et de nombreux autres, sont au programme de l'établissement Arts et culture pour semer le qcid et l'authenticité dans la capitale. Toujours dans le chaâbi, les amoureux du genre



Kamel Aziz

auront rendez-vous avec d'autres grands noms de cette musique, à la célèbre salle Atlas d'Alger, où l'Office national pour la culture et l'information propose des soirées animées par Abdelkader Chaou, Abderrahmane El Kobi, Mahdi Tamache, Kamel Aziz, Sidali Dris, ou encore Hakim El Ankis.

En plus de cette programmation déjà riche et bien répartie, le palais de la culture Moufdi-Zakaria se prépare à accueillir le 12e Festival national de la chanson chaâbi, prévu du 6 au 9 avril, avec la participation de 16 jeunes interprètes sélectionnés en plus d'un hommage au regretté Aziouz Rais, disparu en décembre 2022. Dans un autre registre musical, tout aussi classique et pas moins authentique et cheville à la culture de la ville, d'autres établissements ont fait le choix de la nouba et des écoles Saâa, Gharnati et Malouf pour attirer le public à l'image du

Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi qui a choisi de faire honneur à l'illustre artiste dont il porte le nom avec une programmation oscillant entre le théâtre et la musique andalouse.

Entre deux représentations du 4e Art, ce sont Lila Borsali, Abbas Righi, Manel Gherbi, ou encore l'association "Ahl EL Fen" qui feront revivre ce patrimoine, si cher à Bachtarzi, et que l'Opéra d'Alger compte également proposer à son public en invitant Adil Belkhouja et son orchestre de Tlemcen pour accompagner Nesrine Ghenim et Abdelhamid Taleb Bendiab, ainsi que le chef d'orchestre Samir Boukridira et sa formation régionale de Constantine, pour une soirée avec Amine Bounah. L'orchestre andalou de l'Opéra d'Alger sera lui aussi de sortie pour accompagner les interprètes Manel Gherbi et Samir Toumi.

GUELMA

## 12 troupes au Festival culturel local de l'Inchad

La septième édition du Festival culturel local de l'Inchad a été ouverte dans la nuit de mardi à mercredi à la maison de la culture Abdelmadjid-Chafiq de Guelma avec la participation de 12 troupes issues de 7 wilayas de l'Est du pays.

La participation à cette édition placée sous le slogan "réunion par la mélodie et forum de la mémoire par les valeurs" devant se poursuivre jusqu'au 7 avril courant, a été réservée aux troupes locales de l'Inchad n'ayant pas décroché la première place dans les éditions précédentes du festival, a déclaré le commissaire du Festival. "L'opération d'évaluation est supervisée par un jury composé de spécialistes dans divers aspects de ce genre artistique", a déclaré Amar Aziz.

Les troupes participantes à cette édition représentent les wilayas de Constantine, Sétif, Biskra, Mila, Batna, Tébessa et Guelma, a-t-il fait savoir, précisant que la troupe qui décrochera la première place participera au festival international de l'Inchad pour la saison 2023 à Constantine. Le festival qui s'inscrit dans le cadre du calendrier des festivals culturels institués par le ministère de la Culture et des Arts, vise à préserver le patrimoine culturel national et le renforcement des

ponts d'échanges et de communication entre les artistes et associations versés dans ce genre artistique, a ajouté le même responsable.

Il a, par ailleurs, indiqué que l'édition connaîtra aussi la participation d'invités d'honneur comme Nacer Mirouh, et Abderrahmane Bouhbila, des figures connues dans le domaine de l'Inchad.

Le directeur de wilaya de la culture et des arts Boudjemaâ Benamirouche a, pour sa part,

évoqué au coup d'envoi officiel de la manifestation, le rôle de ces festivals dans la promotion du patrimoine culturel immatériel et l'élargissement des connaissances artistiques chez le public.

La cérémonie d'ouverture de ce festival a été marquée par une présence remarquable des familles qui ont eu à apprécier des extraits divers de l'Inchad interprétés en dehors de compétition officielle, par la troupe Choumouâ El-Fène (les bougies de l'art) de Guelma et la troupe

de Djamiyat Essalam (association Essalem) de la wilaya de Tébessa ayant décroché la première place dans la précédente édition du festival.

La compétition officielle commencera à partir de la deuxième soirée du festival (dans la soirée de mercredi à jeudi) qui sera marquée par la présentation d'une panoplie artistique par 5 troupes de l'Inchad (3 troupes de Guelma et 2 autres troupes de Mila et Batna), selon le programme rendu public.

PRÉVU DU 6 AU 9 AVRIL

## Seize candidats au 12<sup>e</sup> Festival national de la chanson chaâbi

Le 12e Festival national de la chanson chaâbi, prévu du 6 au 9 avril au palais de la culture Moufdi-Zakaria, verra la participation, en compétition, de 16 jeunes interprètes sélectionnés par un jury, et qui ont suivi un programme de formation artistique et pédagogique en préparation de l'événement, indiquent les organisateurs. S'exprimant lors d'une conférence de presse animée lundi soir à Dar Abdeltif à Alger, Abdelkader Bendameche, commissaire du festival, a indiqué que cette édition est également un hommage au regretté Aziouz Rais, disparu en décembre 2022. Les trois premières soirées du festival seront dédiées presque entièrement à la compétition avec jusqu'à six candidats par soir, en provenance de différentes villes du pays, qui avaient bénéficié de cours

sur les différents genres musicaux algériens, la poésie du "melhoun", l'histoire du "chaâbi", et des cours techniques animés par les chanteurs et musiciens Kamel Aziz et Sidali Dris. De grands noms de la chanson chaâbi sont également au programme des soirées d'ouverture et de clôture du festival avec des prestations annoncées de Mourad Djaâfri et Kamel Aziz. Le festival qui vise à déceler et récompenser de jeunes talents et les accompagner dans leurs débuts, prévoit également un hommage au chanteur Abdelmadjid Meskoud, selon son commissaire. Le festival a également publié un "diwan" de poésie melhoun qui compte les textes les plus répandus chez les interprètes du chaâbi et qui sera mis à la disposition des artistes et du public.

## FESTIVAL NATIONAL DE LA MUSIQUE ET DE LA CHANSON CITADINE À ANNABA Clôture en apothéose

La seizième édition du Festival culturel national de la musique et de la chanson citadine d'Annaba a été clôturée mardi soir par des extraits lyriques interprétés par les artistes Lyès Ksentini et Nada Rayhane. Une panoplie de chansons diverses tirées du patrimoine musical algérien a été interprétée au cours de cette soirée de clôture entamée par l'artiste Lyès Ksentini qui a chanté des extraits alliant entre le malouf annabi et le chaâbi assimi et suscitant une interaction remarquable avec le public venu nombreux au théâtre régional d'Annaba. L'artiste Nada Rayhane a interprété dans son show musical une variété de chansons du patrimoine andalou et assimi avant de clore son récital par des chansons du patrimoine Annabi dont "Idoum H'nakom" et "Baba Belmansour" dans une ambiance de fête animée également par les youyous des familles présentes à cette soirée de clôture. La 16<sup>ème</sup> édition du Festival culturel national de la musique et de la chanson citadine a été marquée par la participation de 21 artistes dont 8 venus de plusieurs wilayas du pays pour a nimer ce festival organisé à la salle du Théâtre régional Azzeddine-Medjoubi d'Annaba. La manifestation de 6 jours a connu également l'organisation de conférences sur la musique et le patrimoine musical algérien et autres genres et styles de la musique et de la chanson chaâbi en plus de l'animation d'ateliers de formation sur les instruments musicaux et leurs utilisations dans les différents genres artistiques au profit des artistes amateurs. La 16<sup>ème</sup> édition du Festival culturel national de la musique et de la chanson citadine d'Annaba a été organisée par le Commissariat du festival en collaboration avec la direction de la culture et des arts d'Annaba et le Théâtre régional Azzeddine-Medjoubi.

THÉÂTRE DE TIZI-OUZOU

## Programmation de spectacles pour enfants hospitalisés

Une série de spectacles pour enfants hospitalisés dans certaines structures de santé sera organisée dès cette fin de semaine par le théâtre régional Kateb Yacine de Tizi-Ouzou (TRTO), a-t-on appris mardi de la direction de cette institution culturelle. Des spectacles de magiciens et clowns sont programmés pour des enfants malades hospitalisés, en collaboration avec, entre autres, le Croissant rouge algérien (CRA), la Ligue des activités de plein air, de loisirs et d'échanges de jeunesse (LAPALEJ) ainsi que la direction du Centre hospitalo-universitaire (CHU) Nedir-Mohamed, a souligné le directeur du TRTO, Hocine Heddou, dans une déclaration à l'APS. "Nous voulons par ces spectacles apporter un peu de baume aux cœurs et de la joie aux visages de ces enfants malades, pour essayer d'alléger un tant soit peu, leur souffrance, en ce mois sacré de ramadan qu'ils passent loin de leurs familles", a-t-il dit. Les deux premiers spectacles seront organisés dans la soirée de jeudi à l'Etablissement public hospitalier (EPH) de Larbaa N'Ath Irathen et à la pouponnière de Boukhalfa, en collaboration, respectivement, avec le CRA et la LAPALEJ. Le 3<sup>e</sup> spectacle est prévu dimanche soir au CHU Nedir Mohamed, en collaboration avec la direction de cet établissement hospitalier. Par ailleurs, et poursuivant son programme d'animation culturelle, pour enfants et adultes, en ce mois de ramadan, le TRTO organise, aussi, une série de spectacles au centre culturel Matoub-Lounès de Ain El Hammam, au Sud-est de la wilaya. Il s'agit de trois spectacles pour enfants et de deux représentations pour adultes qui se dérouleront à partir de 22h et s'étaleront jusqu'au vendredi prochain.

**JEUDI 15  
RAMADHAN**

**IFTAR - ALGER : 19H19 - CONSTANTINE : 19H05 - ORAN : 19H35 / IMSAK - ALGER : 04H53 - CONSTANTINE : 04H41 - ORAN : 05H11**

# Les Attributs de Dieu

1re partie

*La louange est à Dieu le Créateur du monde Celui Qui existe sans début, sans fin, sans endroit, sans comment et ne dépend pas du temps, rien n'est tel que Lui et Il est Celui Qui entend et Qui voit, quoi que tu puisses imaginer Dieu en est différent.*

**E**t que l'élévation en degré et la préservation de sa communauté de ce qu'il craint pour elle soient accordées à notre maître Mouhammad Al-'Amin, l'Honnête, celui qui a appelé à la religion de vérité, l'islam la religion de tous les Prophètes du premier 'Adam au dernier Mouhammad.

Les savants sunnites ont dit : il est un devoir personnel pour toute personne responsable (pubère et saine d'esprit) de connaître treize des attributs de Dieu, c'est-à-dire qu'il est un devoir d'en connaître la signification sans ce soit un devoir d'apprendre par cœur les termes mêmes de ces attributs. Cette connaissance est un devoir du fait que ces treize attributs ont été fréquemment mentionnés dans le Qur'an, soit littéralement soit selon leur signification. Les attributs de Dieu sont de toute éternité, ils sont exempts de début et n'ont pas de ressemblance avec les attributs des humains, selon les gens de la vérité. Ces attributs sont obligatoires selon la raison pour Dieu car s'Il n'éte pas attribué de ces attributs Il serait attribué du contraire qui est une imperfection et l'imperfection est impossible s'agissant de Dieu. Bien sûr nier ces attributs de Dieu est de la mécréance catégorique qui fait sortir de l'Islam. Le Chaykh 'Abdou I-WâHid Ibnou 'Achir Al-'AnSâriyy Al-'Ach'ariyy



Phs : DR

Al-Mâlikiyy (990 – 1040 H), que Allâh lui fasse miséricorde, a dit ce qui signifie : « Il est obligatoire (selon la raison) s'agissant de Allâh, l'existence, l'exemption de début de même que l'exemption de fin, le non besoin absolu, Son exemption de toute ressemblance avec Ses créatures, sans pareil. L'unicité de par Lui-même, de par Ses attributs et Ses actes. Une puissance, une volonté, une science et une vie, Une ouïe, une parole, une vue Lui sont obligatoire ». Les treize attributs de Dieu sont les suivants : l'existence, l'unicité, l'exemption de début – c'est-à-dire l'existence de toute éternité –, l'exemption de fin, le non besoin, la puissance, la volonté, la science, l'ouïe, la vue, la vie, la parole, et la non ressemblance avec ce qui entre en existence. L'attribut de l'existence Dieu existe de toute éternité, sans début. Allâh Ta'âlâ [Ta'âlâ veut dire exempt d'imperfection] dit : ('afi ILâhi chakk) ce qui signifie : « Il n'y a pas de doute au sujet de l'existence

de Allâh ». L'existence de Dieu n'est pas due à la création de quiconque. Dieu existe et n'a pas de ressemblance avec les créatures. Il existe sans comment et sans endroit comme l'a dit l'Imâm 'Aliyy que Allâh l'agrée et honore son visage : « Allâh est de toute éternité alors qu'il n'y a pas d'endroit de toute éternité, et Il est maintenant tel qu'Il est de toute éternité ».

L'Imâm AHmad Ar-Rifâ'iyy a dit : « La limite de la connaissance que l'on peut avoir de Allâh, c'est d'avoir la certitude que Son existence Ta'âlâ est sans comment et sans endroit ». Notre connaissance de Dieu ne peut pas atteindre la réalité de Dieu mais elle concerne ce qui est obligatoire au sujet des attributs de Dieu, comme la science, ce qui est impossible à Son Sujet comme le fait d'avoir un associé et ce qui est possible à Son Sujet comme le fait de créer quelque chose et de l'anéantir.

*À suivre...*

# Éviter les Péchés de la Langue

4<sup>e</sup> partie et fin

## LE DEUXIÈME DISCOURS

La louange est à Allâh, le Seigneur des mondes, à Lui les grâces, les bienfaits et les bons éloges. Nous demandons que Allâh nous préserve du mal de nos âmes et de nos mauvaises œuvres, celui que Allâh guide, nul ne peut l'égarer, et celui qu'Il égare, nul ne peut le guider. Je témoigne qu'Il n'est de dieu que Allâh, qu'Il est le dieu unique et qu'Il n'a pas d'associé. Je témoigne que Mouhammad est Son esclave et Son Messenger, Son bien-aimé et celui qu'Il a élu.

Ô Allâh honore et élève davantage en degré ce Pro-

phète qui n'a pas lu et n'a pas écrit, ainsi que tous ses frères prophètes. Esclaves de Allâh, je vous recommande, ainsi qu'à moi-même de faire preuve de piété à l'égard de Allâh Al-'Aliyy Al-'ADHim, craignez-Le, faites preuve de piété à Son égard, glorifiez-Le, obéissez-Lui. Quel bonheur et quelle grande réussite pour celui qui obéit à Allâh ! Mon frère musulman, il convient à toute personne sensée d'utiliser le bienfait de la langue que Allâh lui a accordé, pour dire du bien, pour évoquer Allâh, pour réciter le Qur'an et faire d'autres actes d'obéissance

et de vertu, par remerciement envers Dieu pour Ses grâces, afin que son cœur soit illuminé par son secret et que les ténèbres en soient dissipées.

Tout comme se taire, à certains moments, est un caractère louable, parler, dans d'autres occasions, est un caractère louable. Celui, en revanche, qui lâche la bride de sa langue et parle sans faire de distinction entre ce qui est permis dans la Loi de Allâh et ce qui ne l'est pas, c'est quelqu'un qui contribue à se mener à sa propre perte. Mon frère en Islam, le fait de mettre en

garde contre les paroles qui indiquent le rabaissement de Dieu, de Ses Messagers, de Ses Lois, de la religion qu'Il agrée, contre les paroles qui font tomber la personne dans la mécréance, ce n'est pas quelque chose qui a été innové dans notre époque. Les Imams émérites et les savants illustres, les gens de vérité, depuis des centaines d'années, mettaient en garde contre la mécréance dans leurs assemblées et leurs livres. Ils accordaient à cela une grande importance. Quant à ceux qui blâment, dans notre époque, la mise en garde contre la mécréance, nous leur disons : « Revenez à votre lucidité et craignez Dieu dans ce que vous dites, revenez aux livres des savants et à leurs ouvrages, vous y trouverez une réplique salutaire contre ce que vous dites et la réfutation des choses par lesquelles vous vous illusionnez. » Voir : Comment le Musulman Préserve sa Foi. Éviter Apostasie, Mécréance, Blasphème Ô Allâh nous Te demandons de nous éloigner de la mécréance, de la perversité, des grands péchés et des paroles corrompues. Nous Te demandons de nous aider à T'évoquer, à Te remercier et à T'adorer correctement.

*Fin*

## CUISINE

### Chtitha lsane, tajine de langue d'agneau



#### INGRÉDIENTS

- 5 langues d'Agneau
- 2 gousses d'ail dégermées
- 3 c. à soupe d'huile
- sel
- poivre
- 1 piment fort (facultatif)
- 1 pincée de cumin moulu
- ½ c. à café de mélange poudre d'ail et de coriandre
- ½ c. à café de paprika
- ½ c. à soupe de concentré de tomate
- ½ boîte de pois chiches égouttés et rincés
- eau selon le besoin et la cuisson du plat

**Préparation :** Commencez par laver et rincer les langues d'agneau, puis placez les dans une eau salée pour au moins 1 heure. Changez l'eau et portez les langues à ébullition pour 5 minutes à fin de les blanchir cinq (à ce stade vous pouvez les peler, moi je garde la peau, car ils sont super tendres et la peau est super fondante, mais généralement j'enlève). Dans une marmite à fond épais, ajoutez l'huile, l'ail pressé, les épices et le sel. Ajoutez alors les langues d'agneau coupées en tranches moyennes et les faire revenir. Ajoutez le concentré de tomate et l'eau, et laissez cuire jusqu'à ce que la viande devient bien tendre. Ajoutez les pois chiches et laissez la sauce s'épaissir. Servir bien chaude avec un bon pain fait maison.

### Cornets salés au thon

#### INGRÉDIENTS

- Une pâte feuilletée
- 1 boîte de thon naturel
- 1 cuillère à soupe de persil haché
- 2 ou 3 olives finement coupées
- 1 cuillère à café de citron
- 2 cuillères à soupe de cream cheese
- 1 cuillère à soupe de mayonnaise
- 1 jaune d'œuf pour dorer
- Graines de sésame et nigelle



#### PRÉPARATION

Préchauffez le four th. 185°C. Beurrez les moules cornet. Déroulez la pâte feuilletée ou étalez là. Découpez des bandes de 1,5 cm de large sur 30 cm de longueur environ. Roulez une bande en commençant par la pointe du cornet et en remontant. Déposez sur un plateau et continuez ainsi jusqu'à épuisement de la pâte. NB : Si les bandes sont trop courtes, vous pouvez raccorder une 2e à la fin de la première pour faire un long cornet. Badigeonnez les cornets de jaune d'œuf, puis parsemez de graines de sésame et graines de nigelle. Enfourez et laissez bien dorer les cornets (20 minutes environ). Laissez refroidir et ôtez le moule.

#### PRÉPARATION DE LA FARCE

Émiettez le thon puis ajoutez tous les autres ingrédients en mélangeant bien. On doit avoir une farce onctueuse. Si elle est trop sèche rectifiez avec du cream cheese. Les cornets bien refroidis, les remplir de farce puis mettre le tout au réfrigérateur jusqu'au moment de servir. Accompagnez avec une salade verte.

## HADITH DU JOUR

### La prière du Prophète durant le Ramadhan

A La rupture du jeûne

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux. Le fait de s'empresser de rompre le jeûne dès que le soleil est couché et le fait de rompre le jeûne avant de prier le maghreb

D'après 'Omar Ibn Al Khatab (qu'Allah l'agrée), le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a dit : « Lorsque la nuit arrive par ici, que le jour part par là et que le soleil est couché, le jeûneur a certes rompu son jeûne ».

(Rapporté par Boukhari dans son Sahih n°1954 et Mouslim dans son Sahih n°1100)

D'après Oum Hakim (qu'Allah l'agrée), le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a dit : « Empressez vous de rompre le jeûne et retardez le sahour (\*) ».

(Rapporté par Abou Nouaym et authentifié par Cheikh Albani dans Sahih Al Jami n°3989)

(\*)

C'est à dire le repas que prend le jeûneur à la fin de la nuit avant de commencer son jeûne. D'après Anas Ibn Malik (qu'Allah l'agrée), je n'ai jamais vu le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) prier le maghreb avant d'avoir rompu son jeûne ne serait-ce qu'en buvant une gorgée d'eau ».

(Rapporté par Ibn Hibban dans son Sahih n°3504 et authentifié par Cheikh Albani dans Sahih Targhib n°1076)



**HIPPODROME ÉMIR ABDELKADER - ZEMMOURI**  
**JEUDI 6 AVRIL 2023 - PRIX : NOTAMBULA- TROT ATTELÉ**  
**DISTANCE : 2 300 M - DOTATION : 400.000 DA - DÉPART : 15H00**  
**TIERCÉ - QUARTÉ-QUINTÉ**

## Tout va dépendre du départ

L'hippodrome de Zemmouri revient en force ce jeudi 6 avril avec ce prix Notambula réservé pour les chevaux demi-sang trotteurs français n'ayant pas totalisé la somme de : 76.000 DA en gains et places depuis octobre passé qui nous propose un quinté fort bien conçu dans ses conditions d'appels puisqu'il n'y a que : Alizea Begonia, Co Lovely Cath, Cher Ami, qui ne possèdent que des chances très secondaires avec Adrenaline du Vey à un degré moindre, alors que tout le reste du peloton garde des chances intactes pour les places.

### LES PARTANTS AU CRIBLE

**1. FUNKY FAMILY.** Cette jument qui a été fortement chouchouté en dernier lieu n'a même pas terminé son parcours mais, méfiance, si elle est là, il se peut qu'il y a anguille sous roche. À surveiller de près.

**2. FUEGO POTERIE.** Sur ce coup là, il peut faire partie des prétendants à la victoire. À suivre.

**3. CO LOVELY CATCH.** Tâche assez difficile. À revoir.

**4. COCULUPIN.** Il peut intéresser les chasseurs de gros, peu probable.

**5. CHER AMI.** Il vient de montrer le bout du nez après un assez long passage à vide. Assez bon outsider.

**6. BELCANTO DU MONT.** Sa course d'entrée en dernier lieu après trois

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	DRIVERS	DIST	ENTRAÎNEURS
M. BENDJEKIDEL	1	FUNKY FAMILY (0)	N. HADDOUCHE	2300	PROPRIÉTAIRE
M. BECHAIRIA	2	FUEGO POTERIE	A. BENAYAD	2300	PROPRIÉTAIRE
MME. SMIDA	3	CO LOVELY CATH (0)	N. TIAR	2300	N. TIAR
H. GUEROUI	4	COCULUPIN (0)	M. BENCHOUK	2300	PROPRIÉTAIRE
M. BENDJEKIDEL	5	CHER AMI	W. BENDJEKIDEL	2300	PROPRIÉTAIRE
M. BECHAIRIA	6	BEL CANTO DU MONT	S. FOUZER	2300	PROPRIÉTAIRE
M. LAMARI	7	ALIZEA BEGONIA	R. TARZOUT	2300	L. LAMARI
H. GUEROUI	8	AYANNA D'OGER (0)	N. MEZIANI	2300	N. TIAR
LE PETIT HARAS	9	AMI PIERROT	H. AGUENOU	2300	H. AGUENOU
A. TIAR	10	AMICALEMENT NOTRE (0)	AL. TIAR	2300	PROPRIÉTAIRE
H. BOUBAKRI	11	UGO DE LA MARCHÉ (0)	ABM. BOUBAKRI	2300	ABM. BOUBAKRI
M. BENDJEKIDEL	12	ADRENALINE DU VEY	AL. BENDJEKIDEL	2325	PROPRIÉTAIRE
B. SAFSAF	13	VICTOIRE DU VERGER (0)	C. SAFSAF	2325	C. SAFSAF
O. ABBES/SA.FOUZER	14	CALYPSE DE GUEZ	A. SAHRAOUI	2325	R. FOUZER

mois d'absence n'a pas été insignifiante. À suivre.

**7. ALIZEA BÉGONIA.** Rien à voir.

**8. AYANNA D'OGER.** Tâche assez délicate, peu probable.

**9. AMI PIERROT.** Il est encore une fois confronté à une tâche assez difficile.

**10. AMICALEMENT NOTRE.** Cet ex classique qui ne semble pas au mieux de sa forme, après avoir échoué lors de sa course d'entrée du 23 mars passé, revient peut-être avec une meilleure forme.

**11. UGO DE LA MARCHÉ.** Sa petite

course d'entrée en dernier lieu a été bien calculée. À suivre sans voir.

**12. ADRENALINE DU VEY.** Pas évident. À revoir.

**13. VICTOIRE DU VERGER.** Je crains

qu'on ne peut la retenir cette fois-ci, le lot est assez consistant.

**14. CALYPSE DE GUEZ.** Cette jument n'aura pas la tâche facile cette fois-ci Outsider assez lointain.

### DANS LE CREUX DE L'OREILLE

#### MON PRONOSTIC

**2. FUEGO POTERIE- 11. UGO DE LA MARCHÉ- 6. BELCANTO DU MONT- 5. CHER AMI- 1. FUNKY FAMILY**

#### LES CHANCES

**10. AMICALEMENT NOTRE - 8. AYANNA D'OGER**

## Un atelier clandestin de fabrication de tabac découvert à Blida

Le service central de lutte contre le crime organisé relevant de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a arrêté, en fin de semaine dernière, deux individus impliqués dans une affaire de création d'un atelier clandestin de fabrication, de conditionnement et de contrefaçon de tabac (chemma) et saisi du matériel et des produits d'une valeur de 7 milliards de centimes, a indiqué mardi un communiqué de ce service. Les investigations menées par les enquêteurs de la Sûreté nationale, sous la supervision du parquet compétent, ont permis de "localiser l'atelier clandestin et les entrepôts utilisés par les suspects dans la fabrication de tabac (chemma) au niveau de Bouinan à Blida", a précisé le communiqué. Les perquisitions, effectuées par la Police judiciaire ont permis de "saisir deux (2) appareils et des moules pour la fabrication de boîtes de contrefaçon de la marque de la société nationale, 50 250 sachets de tabac à chiquer de contrefaçon, 188 000 boîtes de contrefaçon portant la marque de la société nationale, 1 550 250 cartons utilisés pour le conditionnement, des sachets en plastique contenant du tabac mélangé à des engrais et au gypse industriel", ainsi qu'"un véhicule de tourisme et 185 millions de centimes provenant de l'activité criminelle", selon la même source.

## Arrestation de 4 individus en possession d'une quantité importante de drogues

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont arrêté quatre (4) individus, dont deux (2) femmes, en possession d'une quantité importante de comprimés psychotropes et de drogues dures (cocaïne), a indiqué mercredi un communiqué des mêmes services. La brigade mobile de la police judiciaire de Staoueli relevant de la sûreté de la circonscription administrative de Zéralda, a traité une affaire de drogues avec port d'arme blanche de sixième catégorie sans justificatif légal, a précisé le même communiqué. "Les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire de Staoueli ont arrêté, au niveau d'un point de contrôle à l'entrée est de la plage ouest de Sidi



Fredj, deux femmes âgées entre 33 et 35 ans à bord d'un véhicule touristique", précise la même source. Les deux femmes interpellées ont été transférées au

siège de la sixième sûreté urbaine où elles ont été soumises à une fouille corporelle. Une quantité de comprimés psychotropes et de drogues dures ont

été saisis. Dans le même contexte, deux (02) autres suspects, âgés entre 28 et 35 ans, originaires de la wilaya d'Alger, ont également été arrêtés dans la même affaire après la mise en place d'un plan bien ficelé appuyé d'un mandat de perquisition délivré par la juridiction compétente. Cette opération s'est soldée par la saisie de (16) comprimés psychotropes, d'un sachet en plastique contenant une quantité de cocaïne, (02) deux rasoirs, une petite balance électronique et (04) Smartphones, ainsi qu'une somme d'argent de 701.500 de DA et (20) dollars canadiens, et une voiture touristique appartenant à une agence de location de voitures.

## Mobilis organise Kheimet Marah'ba pour un Iftar collectif tout au long du mois de Ramadhan



L'opérateur de téléphonie mobile ATM Mobilis organise un iftar collectif quotidiennement tout au long du mois de Ramadhan dans la Kheimet Marah'ba, implantée à la placette El Kittani (Alger), indique un communiqué de Mobilis, réaffirmant sa dimension citoyenne à travers des actions humanitaires. "ATM Mobilis réaffirme une nouvelle fois sa dimension citoyenne en ce mois sacré de Ramadhan en organisant, avec l'Association Espoir d'Alger (HOPE dz), des Iftar quotidiens, à travers un chapiteau installé au niveau de la placette El-Kittani à Bab El Oued dans la wilaya d'Alger", précise la même source. Dans ce "plus grand chapiteau d'Algérie dénommé +Kheimet Marah'ba Mobilis+ et d'une superficie de 1 500 mètres carrés, ATM Mobilis offre, tout au long du mois béni, un méga iftar de plus de 1 200 repas complets par jour aux passagers, aux sans-abris et aux familles défavorisées". La Kheimet Marah'ba est "une occasion qui traduit le soutien, l'élan de solidarité et d'entraide d'ATM Mobilis ainsi que son engagement dans la société algérienne, à travers des actions humanitaires", note le communiqué, rappelant le slogan prôné par Mobilis "Ensemble, construisons l'avenir".

## Tizi-Ouzou : incendie dans un centre commercial, pas de victimes

Un incendie s'est déclaré mercredi matin dans un centre commercial à la nouvelle-ville de Tizi-Ouzou, sans faire de victimes, causant toutefois des dégâts matériels, a indiqué la Protection civile dans un communiqué. L'incendie s'est déclaré dans le sous-sol du centre commercial de 7 étages, sis rue Amyoud, selon la même source. Les éléments de l'unité principale de la Protection civile sont intervenus à 6h43 pour éteindre le feu. Sept camions de lutte contre les incendies et deux ambulances ont été mobilisés lors de cette intervention. Quatre magasins de vente de vêtements ont totalement brûlé dans l'incendie qui a également causé des dégâts dans d'autres magasins du centre commercial, selon le même communiqué qui signale que "l'intervention rapide et le professionnalisme des agents de la Protection civile ont permis d'éviter la propagation des flammes vers les niveaux supérieurs". Un appel à la vigilance et au respect des règles de sécurité régissant l'exploitation de ce type de structures a été réitéré, à l'occasion, par ce corps constitué.

## Trois morts et 163 blessés sur les routes ces dernières 24 heures

Trois (3) personnes ont trouvé la mort et 163 autres ont été blessées dans 142 accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique mercredi un communiqué de la Protection civile. Pour ce qui est du bilan depuis le début du mois de Ramadhan, la même source fait état de 47 décès et 2197 blessés dans 1636 accidents de la circulation. Par ailleurs, une vieille de 76 ans est décédée par asphyxie au monoxyde de carbone émanant d'un chauffage dans son domicile familial dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, note le communiqué de la Protection civile, dont les équipes de secours sont, par ailleurs, intervenues pour l'extinction d'un incendie dans une palmeraie dans la wilaya de Timimoun, causant la destruction de 33 palmiers.

## Saisie de 21.000 capsules de psychotropes et arrestation de six suspects à Constantine

La brigade de lutte contre la criminalité de la sûreté de wilaya de Constantine est parvenue à la saisie de 21 000 capsules de psychotropes et l'arrestation de 6 individus suspects, a-t-on appris mardi de la cellule de communication et des relations publiques de ce corps constitué. Poursuivant les efforts de lutte contre toute forme de criminalité, notamment les réseaux criminels activant dans le trafic de drogue et de psychotropes, la brigade de lutte contre la criminalité de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Constantine, en collaboration avec les partenaires sécuritaires, est parvenue à mettre fin aux agissements d'un réseau criminel compo-

sé de 6 individus âgés entre 29 ans et 46 ans et la saisie de 21 000 capsules de psychotropes, a souligné la même source. L'opération a été concrétisée sur la base de renseignements dénonçant un groupe de personnes qui s'approprièrent à transporter une quantité considérable de psychotropes d'une des wilayas de l'Est du pays vers la ville de Constantine. Ces renseignements ont conduit à l'arrestation d'un véhi-

cul suspect au bord duquel se trouvaient 2 individus, a précisé la même source. Selon la même source, la fouille du véhicule a permis la découverte d'une quantité importante de psychotropes dissimulée à l'intérieur de la malle arrière du véhicule. Par la suite, l'enquête a abouti à l'identification des quatre autres membres du réseau qui devaient réceptionner la quantité des psychotropes à Constantine. Après l'achèvement des

procédures réglementaires nécessaires, les accusés ont été présentés devant les instances judiciaires pour "contrebande avec l'utilisation d'un moyen de transport dans le cadre d'un réseau criminel organisé" et "stockage et transport de psychotropes de manière illégale destinés à la vente" et "non-respect des dispositions relatives au contrôle sécuritaire des médicaments à effet psychotrope", a-t-on conclu.

**MISE AUX POINGS**  
«L'inflation est due, actuellement, à des raisons non monétaires et à des facteurs exogènes multiples comme les perturbations de la chaîne d'approvisionnement causées par la pandémie de Covid-19, qui ont entraîné une pénurie de certains produits et une augmentation des prix des produits disponibles, ainsi qu'une demande accrue dans certains secteurs, entraînant une hausse des prix».

Le ministre des Finances, Laâziz Faïd



**Le Courrier**  
d'Algérie

Quotidien national d'information  
Édité par l'Eurl Millénum Presse

### Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger

R.C. : N° 01 B 00 151 30

### Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

### Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

### Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

### Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

### Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

### Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

### Impression :

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

Diffusion : M.P. Diffusion

### Nos bureaux régionaux

#### Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

#### Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

#### Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira.

Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgérie@yahoo.fr redaction\_courrier@yahoo.fr

## MÉTÉO D'ALGER

**Jeudi 6 avril 2023**  
**19 °C / 7 °C**

**Dans la journée :** Nuageux  
Vent : 33 km/h  
Humidité : 44%

**Dans la nuit :** Nuageux  
Vent : 27 km/h  
Humidité : 76 %

# Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

## HORAIRES DES PRIÈRES

**Jeudi 15 ramadhan 1444**

**Dohr :** 12h51  
**Assar :** 16h27  
**Maghreb :** 19h18  
**Ïcha :** 20h39

**Vendredi 16 ramadhan 1444**  
**Sobh :** 04h57  
**Chourouk :** 06h26

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

## 14 éléments de soutien arrêtés par l'ANP en une semaine

Quatorze éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire, lors d'opérations distinctes, durant la période du 29 mars au 4 avril, a indiqué, hier, un bilan opérationnel publié par le ministère de la Défense nationale.

"D ans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont arrêté 14 éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national, tandis qu'un (01) fusil mitrailleur de type FMPK a été saisi à l'issue d'une opération de fouille à Tamanrasset", précise la même source. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays", des détachements combinés de l'ANP "ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 44 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de grandes quantités de drogues provenant des frontières avec le Maroc, s'élevant à 4 quintaux et 60 kilogrammes de kif traité, et saisi 28.907 comprimés psychotropes". À Tamanrasset, Bordj Badji-Mokhtar, In-Guezzam, Tindouf et Djanet, des détachements de l'ANP "ont intercepté 174 individus et saisi 22 véhicules, 147 groupes électrogènes, 45 marteaux piqueurs, 1 détecteur de métaux, 66 tonnes de mélange d'or brut et de pierres,



PH: DR

ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, alors que 8 autres individus ont été arrêtés, et 10 fusils de chasse et 1 pistolet automatique, des quantités de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation s'élevant à 66 tonnes et 3.000 unités de différents articles pyrotechniques ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national". D'autre part, les Garde-frontières "ont déjoué, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale et des Douanes, des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 17.146 litres à Bordj Badji Mokhtar, Souk Ahras, El-Tarf et Tébessa, tandis que 227 immigrants clandestins de différentes natio-

nalités ont été arrêtés à travers le territoire national". Ces opérations, s'inscrivant dans "la dynamique des efforts soutenus de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme", ont abouti à des "résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", est-il souligné dans le bilan opérationnel.

R. N.

LIBYE

## 19 personnes tuées par des mines en 2022

Dix-neuf personnes ont été tuées par des mines en Libye en 2022, indique la Mission d'appui des Nations unies en Libye (UNSMIL). Dans un communiqué rendu public mardi, à l'occasion de la Journée internationale de sensibilisation aux mines et d'assistance à la lutte anti-mines, la mission a affirmé que 19 personnes, dont 14 enfants, ont été tuées par des restes explosifs de guerre en Libye en 2022. Selon la mission, malgré les efforts considérables des partenaires de l'action contre les mines au cours de la dernière décennie, « plus de 15 millions de mètres carrés sont toujours contaminés par des munitions explosives à travers la Libye ». Ces restes explosifs « entravent un accès sûr à l'éducation, aux soins de santé et au développement, et continuent de blesser ou de tuer longtemps après la fin des combats, constituant une menace quotidienne pour la vie et les moyens de subsistance ». Le représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la Libye, Abdoulaye Bathily a déclaré « Les efforts de déminage sont une composante essentielle du cheminement de la Libye vers la paix et la stabilité, couplés à des réformes dans le secteur de la sécurité pour contrôler la contamination par les engins explosifs et la prolifération des armes ». Ajoutant « La menace qui pèse sur les citoyens libyens compromet la stabilité et le droit à une vie sans peur ».

M. S.

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

## La DG de la Communication présente ses condoléances à la famille du journaliste Salem Klari

La Direction générale de la Communication à la présidence de la République a présenté ses condoléances les plus attristées à la famille du journaliste défunt Salem Klari, ainsi qu'à toute la famille de la presse, a indiqué, hier, un communiqué de la présidence de la République. "La Direction générale de la communication à la présidence de la République présente ses condoléances les plus attristées à la famille du journaliste Salem Klari ainsi qu'à la famille de la presse, les assurant de toute sa compassion et priant Allah le Tout Puissant d'accorder au défunt Sa sainte Miséricorde et de l'accueillir en Son Vaste Paradis. (À Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons)", lit-on dans le communiqué.

R. N.

## SOUS-RIRE

Détournement de lait subventionné  
Un entrepôt clandestin découvert à Bliida



Anep Gr N°0039 Le Courrier d'Algérie du 6 avril 2023